

Plan Climat Air Energie Territorial 2019 - 2024



Stratégie et plan d'action



Avant-propos

Le présent document regroupe la stratégie, le programme d'action et la maquette financière du Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2024 de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc. Il a été élaboré en réponse à la Loi relative à la Transition Energétique pour une Croissance Verte du 17 août 2015.

Le volet mobilité et transports a été élaboré distinctement du reste du Plan, en parallèle avec une réflexion sur la refonte de la compétence mobilité de la Communauté de communes. Les travaux sur les 2 volets ont été étroitement articulés, afin de garantir l'indispensable cohérence de l'ensemble. L'élaboration du Plan a été menée de front avec une démarche de labellisation Cit'ergie, récompensant les collectivités engagées en faveur de l'air, de l'énergie et du climat. Cette démarche exemplaire a impliqué directement les 10 communes du territoire, pionnier pour la première labellisation Cit'ergie « territoire » de France.

Le présent document a donc été rédigé à six mains :

- Le document global par le prestataire titulaire du marché regroupant la labellisation Cit'ergie et l'élaboration du plan climat
- Le volet mobilité et transport par le prestataire titulaire du marché afférent
- Les services mobilité et air énergie climat de la CCPMB.

Il est à souligner également que le présent document reflète le travail partenarial mené avec l'aide des services de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie, de l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie Auvergne Rhône-Alpes et le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie.



Sommaire du document

SOM	IMAIR	E DU DOCUMENT	1
STR	ATEG	IE CLIMAT AIR ENERGIE	2
1.	Scéna	ario d'objectifs	2
	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. 1.5. 1.6.	Justification du choix de scénarios Scénario global	2 3 4
2.	Axes	stratégiques	8
	2.1.2.2.	Axe 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et presquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent	8 e à
PLAI	N D'A(CTION ET INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION	10
Fiche Fiche Fiche Fiche Fiche Fiche	émiss action le biai action sécuri action action action santé. action seque action tourist	n n° 1 : Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les ions de PM10 principalement liées au chauffage au bois	15 ar 18 21 s 25 28 31
1. 2.	Budge	et annuel de la CCPMB pour la période 2019 - 2021 Levier sur l'argent public	43
3.	Effet	d'entrainement sur l'activité économique locale	49
TABI	F DF	S FIGURES	50



Stratégie climat air énergie

La logique d'action du plan climat repose sur la volonté du comité de pilotage air climat d'intervenir en priorité à la fois sur les secteurs les plus contributeurs à la pollution de l'air et au changement climatique (résidentiel, tertiaire, transports), et à la fois sur les domaines pour lesquels l'impact sera le plus conséquent sur les émissions et les consommations (rénovation énergétique, covoiturage).

Le choix des objectifs repose, quant à lui, sur la volonté de garantir la capacité à les atteindre. Il est donc basé sur un volume budgétaire constant de la CCPMB, dans un contexte de raréfaction des ressources publiques locales et de recherche d'économies de fonctionnement permanente. Les objectifs fixés sont donc dimensionnés par rapport au budget actuel de la CCPMB, objectifs « réalistes et pragmatiques ».

1. Scénario d'objectifs

1.1. Justification du choix de scénarios

Le scénario choisi est essentiellement basé sur l'intervention publique dans le secteur résidentiel et le domaine de la rénovation thermique des logements (46 % des consommations d'énergie). Le choix du comité de pilotage air climat s'est porté sur un scénario à budget constant, avec 50% d'aides publiques extérieures, permettant la rénovation de 115 logements par an à 60% d'économies d'énergies en moyenne (l'effet levier retenu est de 1€ d'aide publique pour 7€ investis dans la rénovation et les rénovations privilégiées sont celles maximisant les économies obtenues, afin d'optimiser l'impact sur le gisement).

Le scénario retenu pour les autres domaines est dépendant du scénario résidentiel.

Sur le volet mobilité et transport, le scénario retenu a suivi la même logique de budget constant et de concentration sur les domaines à fort impact immédiat de l'action publique. Les choix ont été corrélés à la réflexion globale menée sur la compétence transports de la CCPMB.

1.2. Scénario global

Le Comité de pilotage air-climat a validé l'engagement de la Communauté de communes dans un scénario cible visant une réduction de la consommation d'énergie sur le territoire à 1 244 GWh/an à 2030 (objectif de -244 GWh), soit **un objectif de réduction de -13,2% de la consommation par rapport à 2012** (-16,4% par rapport à 2015). Ce scénario porte une réduction du volume annuel d'émissions de GES d'origine énergétique de -21% à l'horizon 2030 par rapport à 2015 (soit -56 ktCO₂é).

En termes de production d'énergie, le scénario cible vise un développement de la production d'énergie de +10% à l'horizon 2030, qui permettrait de porter le ratio production/consommation à 49% contre un taux de 37% aujourd'hui.



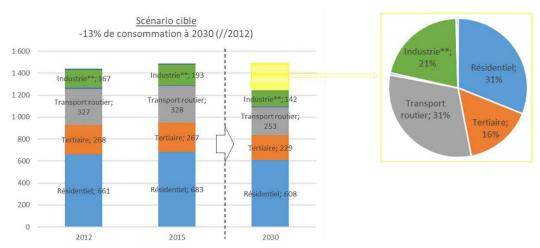


Figure 1 : Scénario cible de consommation d'énergie par secteur à 2030 et part de chacun des secteurs dans la réduction des consommations dans le scénario cible.

Source : Algoé

1.3. Réduction des consommations d'énergie

Le scénario cible porte une ambition de réduction des consommations d'énergie de -16,4% à l'horizon 2030. Le secteur résidentiel porte 30% de l'effort de réduction des consommations dans le scénario cible, les transports 32% et l'industrie 23%. La réduction des consommations pour les besoins de chaleur (-143 GWh) porte l'essentiel de l'effort de réduction (58% du total). Les besoins de transports, avec une cible de -24% de consommation (-79 GWh) et l'électricité (-21 GWh) représentent respectivement 32% et 9% du gisement d'économie d'énergie.

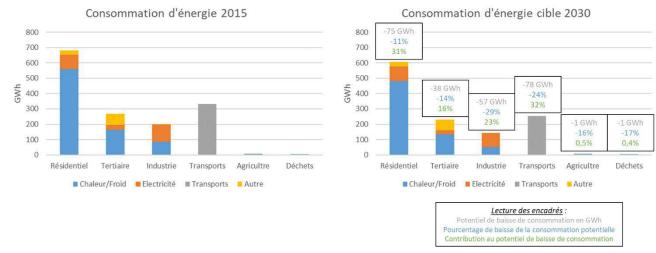


Figure 3. Consommation d'énergie de référence (2015) et consommation projetée dans le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par besoin énergétique pour chaque secteur

Source : Algoé



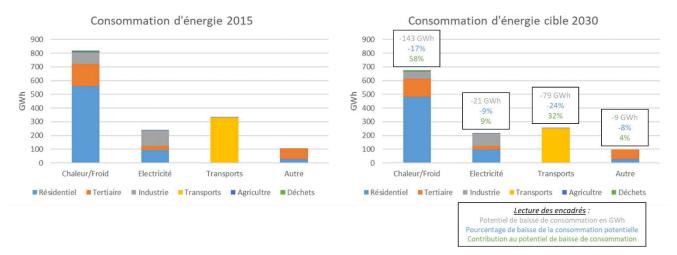


Figure 5. Consommation d'énergie de référence (2015) et consommation dans le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par secteur pour chaque besoin énergétique Source : Algoé

1.4. Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le scénario cible souhaite viser en priorité, pour les actions de maîtrise de la demande en énergie, les besoins et consommations les plus impactantes en termes d'émissions de GES (les produits pétroliers). Cela permet de projeter, par une réduction des consommations de -16,4% à l'horizon 2030, une réduction des émissions de GES d'origine énergétique de -21,1% (-56 ktCO₂é).

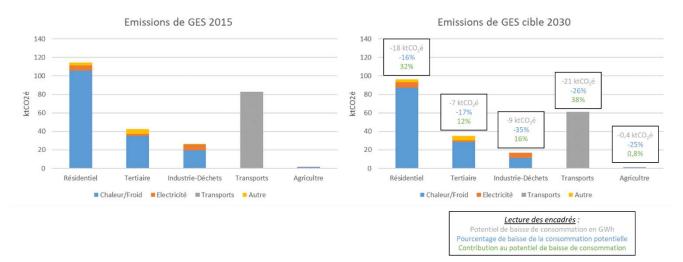


Figure 7. Emissions de GES d'origine énergétique de référence (2015) et émissions de GES projetées dans le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par besoin énergétique pour chaque secteur Source : Algoé

Le secteur des transports est le principal contributeur à la baisse des émissions de GES : 38% de la baisse des GES, avec une réduction de -26% des émissions du secteur – il est le secteur dont le mix énergétique est le plus émetteur, quasi-exclusivement alimenté par les carburants fossiles. Le secteur résidentiel porte 32% de l'effort de réduction des émissions (-18 ktCO $_2$ é). La réduction des consommations pour les besoins de chaleur projetée dans le scénario cible réalise 59% de la réduction des émissions de GES (-33 ktCO $_2$ é), 50% de plus que la réduction obtenue par la maîtrise de l'énergie dans les transports (22 ktCO $_2$ é).



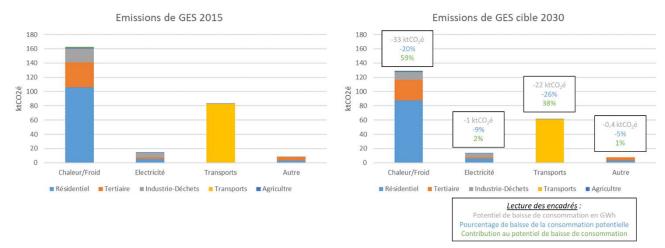


Figure 9. Emissions de GES d'origine énergétique de référence (2015) et émissions de GES projetées dans le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par secteur pour chaque besoin énergétique Source : Algoé

1.5. Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Le scénario cible est calée sur le scénario et les objectifs fixés par le Plan de Protection de l'Atmosphère 2018 – 2023. Il fixe des objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques suivant :

- 34% d'émissions de PM₁₀ en moins
- 37% d'émissions de PM_{2,5} en moins
- 24% d'émissions de NO_X en moins

Ces niveaux de réduction sont fixés pour permettre une réduction de moitié de la mortalité (45 morts en moins par an à l'échelle de la Vallée de l'Arve), selon l'EQIS menée par Santé Publique France en 2017.

• Particules en suspension d'un diamètre inférieur ou égal à 10 μm (PM₁₀)

Le scénario cible projette une réduction de 34% des émissions annuelles de PM10 (- 69 tonnes). Les émissions du secteur résidentiel diminuent de 41%, celles des secteurs transports et industrie/énergie/déchets de 26%.

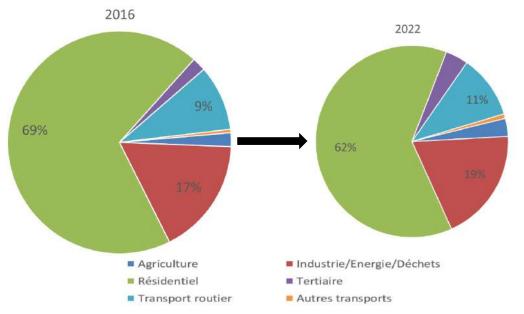


Figure 11 : graphique de répartition des émissions de PM10 par secteur en 2016 et en 2022 (scénario PPA). Source : ATMO Auvegne Rhône-Alpes



Oxydes d'azote (NO_X)

Le scénario cible projette une réduction de 24% des émissions annuelles de PM10 (- 119 tonnes). Les émissions du secteur des transports routiers diminuent de 41% et celles du secteur tertiaire de 34%.

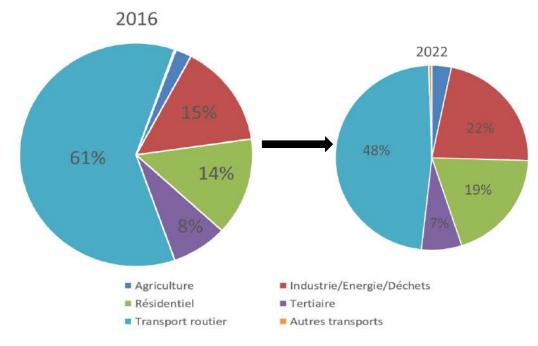


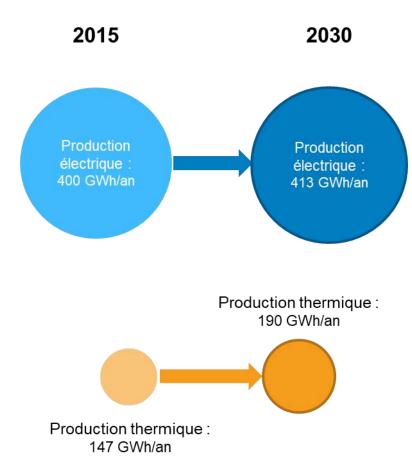
Figure 13 : graphique de répartition des émissions de NO_X par secteur en 2016 et en 2022 (scénario

1.6. Production d'énergie

Le territoire du Pays du Mont-Blanc est grand producteur d'énergie électrique renouvelable autour de l'hydroélectricité (370 GWh sur une production totale annuelle d'énergie renouvelable estimée à un peu moins de 550 GWh). Les objectifs de la stratégie construite par le Comité de pilotage Air-Climat pour la production d'énergies renouvelables et de récupération à l'horizon 2030 visent :

- Une augmentation globale de la production EnR&R annuelle de +10% (+57 GWh)
 - o dont +43 GWh de chaleur
 - o dont +12 GWh d'életricité
- Un volume de production EnR&R projeté en 2030 représentant 49% de la consommation projetée dans le scénario cible (contre 37% de la consommation 2015)





Le travail de projection réalisé dans le cadre du PCAET a permis de cibler les filières à enjeux :

- → le solaire photovoltaïque pour la production électrique : un objectif de développement de la production annuelle de +12 GWh à 2030 − la production actuelle étant de 1,3 GWh par an
- → la géothermie : un objectif de +13 GWh à 2030, soit un doublement de la production de la filière
- → le bois énergie, avec un objectif de développement de +25 GWh, construit autour d'une optimisation et réduction de la consommation de la ressource bois dans l'individuel (meilleure valorisation énergétique) et d'un développement d'usages collectifs avec le souci de réduire les impacts polluants des consommations de bois.

Les prochains travaux devront se focaliser sur les potentiels de projets (opérationnels) et sur les conditions de développement de ces filières.

Il est à noter qu'il est projeté une stabilité de la production d'électricité par l'incinérateur, soit 27 GWh par an.

1.7. Adaptation aux changements climatiques projetés

Sur les enjeux de vulnérabilités aux changements climatiques, le panorama global des enjeux a mis en lumière les problématiques prioritaires de l'adaptation des activités de tourisme hivernal, des activités agricoles et de la gestion – liée à ce-dernier enjeu – de la ressource en eau. Les élus souhaitent établir un lien étroit entre stratégie d'aménagement et de développement territorial (urbanisation, développement d'infrastructures et d'activités touristiques) et anticipation des impacts des changements climatiques ; ils soulignent la nécessité de faire de ce sujet de l'adaptation un enjeu central du futur Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

A court terme, le PCAET soutient la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action Espaces valléens en faveur de la diversification des activités touristiques. Aussi, les élus souhaitent poursuivre le travail sur la filière bois et la préservation des espaces forestiers face aux risques naturels impactés par le bouleversement du climat local.



2. Axes stratégiques

Le contenu du programme d'actions porté par le PCAET de la CCPMB est détaillé dans un ensemble de fiches actions qui présentent les objectifs, les cibles, les tâches programmées et les budgets associés. Le Comité de pilotage a priorisé les actions inscrites au programme sur une **logique de ciblage sur les actions dont les impacts sont les plus élevés à court terme et pour un engagement de la Communauté de communes réaliste**, autour d'une projection budgétaire à ressources constantes.

Les élus ont souhaité proposer une vision des engagements autour de 2 temporalités :

- des actions de court terme, autour d'engagements connus, maîtrisés, à poursuivre et à consolider, pour l'amélioration de la qualité de l'air, la performance énergétique du parc de logements et du patrimoine public et le covoiturage (Axe 1)
- des actions de plus long terme, à construire autour d'une organisation renouvelée des interventions de la Communauté de communes sur les mobilités, l'accompagnement des projets de production d'énergie renouvelable, la séquestration carbone et l'adaptation au changement climatique.

Le programme d'actions du PCAET a été conçu comme un cadre de référence pour l'intervention de la CCPMB. Il permet une souplesse et une adaptabilité, pour tenir compte au fur et à mesure de son déroulé de l'approfondissement des connaissances, des évolutions du contexte local, des opportunités techniques, etc. Cela garantit un pilotage dynamique de la politique de transition climat air énergie.

Enfin, la stratégie et le programme d'action tiennent compte du rôle des communes du territoire dans la transition air énergie. Même si elles ne sont pas maîtres d'ouvrage d'actions du présent programme, elles contribuent directement à la mise en œuvre du PCAET par leurs actions propres en matière de gestion du patrimoine (éclairage public et bâtiments), d'aménagement de l'espace public, de mobilité, etc.

2.1. Axe 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent

4 actions portent l'ambition d'impact de court terme du PCAET :

- Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM₁₀ principalement liées au chauffage au bois : il s'agit de poursuivre les engagements dans le renouvellement et l'optimisation des équipements de chauffage au bois autour du Fonds Air Bois et de la contribution au PPA2, de prolonger l'effort de sensibilisation des ménages par les Ambassad'R, de densifier le travail auprès des professionnels grâce au Fonds Air Entreprises.
- Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service: la CCPMB souhaite jouer un
 rôle de leader territorial pour soutenir les communes dans un exercice de leurs compétences soucieux de
 la prise en compte des enjeux de transition autour du label Cit'ergie Territoire et accompagner une montée
 en compétences dans la gestion du patrimoine public (suivi des consommations, conception et pilotage des
 travaux de rénovation, consommation d'énergie renouvelable, etc.).
- Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique: la mise en place d'un guichet unique pour l'information et le conseil des habitants, la création d'un outil d'accompagnement d'une montée en performance et d'une massification des opérations de rénovation des logements du territoire, l'animation de l'auto-rénovation et d'une communication sur les équipements vertueux.
- Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo): réguler le service Montenbus pour une plus grande efficacité-coût du service, promouvoir les outils de mutualisation des déplacements, organiser et sécuriser le développement de l'autostop (ou covoiturage spontané), coordonner le développement des infrastructures de covoiturage.



2.2. Axe 2 : Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain

5 actions portent l'ambition d'impact de moyen-long terme du PCAET :

- Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises : développer un bouquet de services de mobilités complémentaires pour constituer des alternatives crédibles au tout-voiture, accompagner le développement de l'usage du gaz naturel véhicule et de l'électromobilité, fédérer les applicatifs de covoiturage.
- Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs : structurer le réseau d'infrastructures vélo (sécuriser les itinéraires et développer le stationnement) à l'échelle de la Communauté de communes, promouvoir les usages du vélo.
- Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé : promouvoir les installations d'équipements de production d'énergies renouvelables dans les constructions de bâtiments sous maîtrise d'ouvrage publique, accompagner les structures de projets solaire PV sur le territoire, promouvoir les équipements de chauffage exploitant des ressources renouvelables en substitution des chaudières fioul (en lien avec la Plateforme territoriale de rénovation énergétique),
- Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises: sensibiliser les propriétaires forestiers sur les enjeux de la gestion forestière pour le maintien de la forêt comme puits de carbone, accompagner le développement de la valorisation des ressources forestières et agricoles locales et maintenir les acteurs des filières, intégrer les impacts projetés des changements climatiques dans les stratégies agricoles et forestières.
- Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire : accompagner la diversification des activités touristiques sur les 4 saisons, intégrer au projet territorial une prospective sur la ressource en eau et sa gestion et sur les risques naturels dans un contexte de changement climatique.



Pilotage du plan d'action, indicateurs de suivi évaluation

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial institutionnalisé

Une instance de pilotage pérenne

Le Comité de pilotage air-climat, constitué début 2017, est pérennisé. Il suit spécifiquement les actions en faveur de la qualité de l'air et la mise en œuvre des actions du plan climat.

Le comité est composé de 10 élus. Il pilote le service environnement de la CCPMB :

- 3 ingénieurs
- 3 éducatrices à l'environnement
- 3 ambassadeurs de l'air et de l'énergie
- 1 plateforme de rénovation énergétique de l'habitat.

Il sera en particulier mobilisé lors des visites annuelles du Conseiller Cit'ergie qui seront l'occasion de dresser un bilan des réalisations sur un rythme au moins annuel. Les instances techniques mises en place dans le cadre des Ateliers Cit'ergie avec les techniciens des communes sont également pérennisées pour organiser la remontée d'informations sur la mise en œuvre.

Un engagement territorial à long terme

La CC Pays du Mont-Blanc a souhaité engager, en parallèle de sa démarche d'élaboration du PCAET, un processus Cit'ergie®. Il lui permet de structurer une progression dans la mobilisation des leviers d'action de l'Institution CCPMB :

- ses leviers d'actions directs, offerts par l'exercice de ses compétences,
- ses leviers d'actions indirects, dans le cadre de son champ d'actions partenariales.

Le pilotage du PCAET et l'animation nécessaire à la mobilisation des acteurs sera guidé par Cit'ergie, processus qui engage la collectivité dans le temps long (par cycles de 4 ans). La démarche de la CCPMB est également innovante puisque conduite avec les communes dans la logique d'un *Cit'ergie territoire*: les communes se sont engagées à participer à la démarche par délibération et les élus et techniciens des communes sont mobilisés pour la mise en œuvre des actions. La politique air-énergie-climat du territoire intègre donc directement le niveau communal, ce qui renforce le projet de transition énergétique intercommunal.

Une prise en compte large

Le PCAET n'étant pas opposable, le CoPil air-climat sera vigilant à ce que les orientations et objectifs qu'il porte soient déclinés dans les documents de programmation du territoire et en particulier dans le futur SCoT (que le PCAET doit prendre en compte selon les textes de loi). La structuration de la politique de transition climat-air-énergie dans la planification du développement territorial (Domaine 1 du processus Cit'ergie) est l'un des enjeux centraux des travaux du CoPil pour ce premier cycle du PCAET.



Présentation du plan d'action

Les actions du PCAET sont présentées sous forme de fiches actions. Elles incluent le dispositif de suivi (de la réalisation et des impacts) et d'évaluation. Elles incluent également un budget prévisionnel pour la période 2019 – 2021, à l'issue de laquelle l'évaluation de mi-parcours permettra de mettre à jour le programme d'action et d'établir le budget pour la période 2022 – 2024. Un bilan annuel systématique sera mené afin de faire évoluer les fiches actions en fonction de leur mise en œuvre réelle dans une logique d'amélioration continue, de souplesse et d'adaptabilité.

L'élaboration du plan climat a fait l'objet d'une évaluation environnementale, qui a d'identifié les incidences négatives potentielles sur l'environnement. Pour en limiter l'impact, les mesures de réduction sont directement intégrées dans les actions du plan.

Incidences négatives résiduelles	Proposition de mesures de réduction	Actions concernées
Impression / diffusion de documents papier pour la sensibilisation / information	 Limiter les impressions au nécessaire (renvoi possible vers des informations détaillées et outils en ligne), Utiliser du papier recyclé Utiliser des encres à base d'eau 	1, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Déplacements pour les animations et la sensibilisation en général	 Favoriser les déplacements en vélo, Inciter les participants à venir en transports en commun ou en vélo / à pied Equiper les agents de véhicules électriques 	1, 3, 4, 8
Mise en place de nouveaux équipements	- Intégrer des critères de chantiers exemplaires dans les commandes / l'attribution des aides aux travaux,	4, 6
Travaux de rénovation des bâtiments	- Favoriser l'utilisation de matériaux naturels et locaux	2, 3
Installation de dispositifs de production d'énergies renouvelables	- Accompagner les porteurs de projets en leur fournissant des guides de bonnes pratiques ou à défaut des sources d'information leur permettant de s'informer sur les impacts potentiels et de les prendre en compte.	2, 4, 7
Maintien / développement du tourisme	 Réaliser un balisage des espaces naturels les plus sensibles pour limiter les effets de la sur-fréquentation (pour rappel il s'agit d'un des principaux facteurs de dégradation des habitats naturels remarquables sur le territoire), multiplier les actions de sensibilisation 	9

Figure 15 : Tableau des incidences négatives résiduelles et des mesures de réduction Source : évaluation environnementale stratégique du PCAET

Le volet déchets est traité au sein du Programme Local de Prévention des déchets ménagers (PLP) de la CCPMB. Il fixe des objectifs à l'horizon 2020, conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, et comprend en programme de 15 actions pour les atteindre. Le plan d'action n'englobe donc pas d'action sur le secteur des déchets.



Fiche action n° 1 : Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois

Intitulé : Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois

N° 1

Axe stratégique 1

Contexte, état des lieux :

La particularité du territoire relève du fait que les dépassements des valeurs réglementaires sur les particules fines sont observés en hiver, et que la source des polluants est identifiée comme étant la combustion de la biomasse (mauvais usage du chauffage au bois notamment).

Depuis 2013, la CCPMB est couverte par le Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve (PPA) et contribue au financement du Fonds Air Bois.

Depuis 2017, elle porte un programme d'action en faveur de la qualité de l'air, ciblé sur la réduction des émissions de particules fines, sources des dépassements de valeurs réglementaires sur son territoire.

particules lines, sources des depassements de valeurs regiementaires sur son territoil	
Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats ciblés :
• Fonds Air Entreprises Suite à l'aide attribuée à l'entreprise SGL Carbon et à l'étude de préfiguration (diagnostics air énergie et mesures à l'émission) réalisés dans les entreprises en 2017 et 2018, le Fonds Air Entreprise vise à soutenir les investissements des entreprises en faveur de la qualité de l'air, notamment de la réduction de leurs émissions de particules fines.	Nombre d'entreprises soutenues (par an) :
• Ambassad'R – Ambassadeurs de l'air et de l'énergie Les Ambassad'R sont des volontaires du service civique qui sensibilisent les habitants sur les bonnes pratiques en matière de qualité de l'air vie des actions de porte à porte et collectives.	Nombre de portes tapées (par an) : Nombre de ménages sensibilisés (par an) :
Contribution au Fonds Air Bois, au PPA La CCPMB contribue financièrement à : ATMO est l'organisme agréé de surveillance de la qualité de l'air ambiant en Auvergne Rhône-Alpes le PPA est le plan d'action porté par le Préfet qui vise à réduire les concentrations de polluants dans l'air dans la Vallée de l'Arve le Fonds Air Bois est un dispositif d'aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois ancien par des appareils performants	Nombre de poêles changés sur le territoire de la CCPMB (par an) :
• Réseau d'éducation à l'environnement La CCPMB déploie une équipe d'éducateurs à l'environnement auprès des élèves des écoles primaires et maternelles du territoire et dans les 2 réserves naturelles nationales du territoire (Passy et Les Contamines Montjoie). Ils offrent un catalogue d'animation sur l'air, l'énergie, le climat, le développement durable et le milieu naturel. A partir de 2019, le réseau expérimente des interventions dans les collèges.	Nombre d'enfants touchés (par an) :
Communication – rayonnement des actions de la CCPMB	Nombre de participations à des évènements nationaux / régionaux (par an) :



Objectife 2024 et 2020	
Objectifs 2024 et 2030	Componential differential formit
Consommation d'énergie	Consommation d'énergie fossile
A construire après résultats FAE	Non concerné
Objectifs à 2030 :	
Consommation d'énergie : -XX MWh (-40%)	
Objectifs à 2024 :	
Consommation d'énergie : -XX MWh (-20%)	
Production / consommation d'énergie renouvelable	Emissions de gaz à effet de serre
Non concerné	Non concerné
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5)	Emissions d'oxydes d'azote (NO _x)
A construire après résultats CARVE et FAE	Non concerné
Objectifs à 2030 :	
Emissions de PM ₁₀ : -XX tonnes (-60%)	
Emissions de PM _{2,5} : -XX tonnes (-60%)	
Objectifs à 2024 :	
Emissions de PM ₁₀ : -XX tonnes (-30%)	
Emissions de PM _{2,5} : -XX tonnes (-30%)	
Dispositif de suivi-évaluation	
Impacts climat air énergie	Impacts environnementaux
- Réduction des consommations d'énergie des	- Moyenne annuelle mesurée de PM ₁₀ sur le territoire
industriels accompagnés [source suivi des	- Moyenne annuelle mesurée de BaP sur le territoire
opérations FAE]	- Consommation d'énergie finale et fossile
- Réduction des émissions de polluants des	- Emissions de gaz à effet de serre
industriels accompagnés [source suivi des	- Lillissions de gaz à effet de serie
opérations FAE]	
- Réduction des émissions de polluants des	
structures hôtelières accompagnées [source suivi	
des opérations FAE]	
Réduction des émissions de polluants des ménages	
accompagnés [source suivi des opérations Fonds Air	
Bois]	

Partenaires	
Partenaires institutionnels	Etat, Région, Département, SM3A, SITOM
Partenaires énergie	Régie gaz électricité de Sallanches
Partenaires entreprises	CAPEB 74, SNDEC
Partenaires associatifs	Centre de la Nature Montagnarde, Jardin des Cîmes, ASTERS



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021						
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021
Subventions aux entreprises	160 000 €	111 250 €	160 000 €	111 250 €	160 000 €	111 250 €
Animation et instruction des dossiers : 0,5 ETP	18 000 €	0€	18 000 €	0€	18 000 €	0€
Fonds Air Entreprises	178 000 €	111 250 €	178 000 €	111 250 €	178 000 €	111 250 €
Coordination 0,8 ETP et indemnités de 4 Ambassad'R	40 380 €	22 800 €	40 380 €	22 800 €	40 380 €	22 800 €
Frais de fonctionnement	55 800 €	6 667 €	55 800 €	6 667 €	55 800 €	6 667 €
Ambassad'R	96 180 €	29 467 €	96 180 €	29 467 €	96 180 €	29 467 €
PPA (poste d'animateur)	5 000 €	0€	5 000 €	0€	5 000 €	0€
Fonds Air Bois (primes et poste d'animateur)	44 500 €	0€	44 500 €	0€	44 500 €	0€
ATMO Auvergne Rhône-Alpes (cotisation)	12 000 €	0€	12 000 €	0€	12 000 €	0€
Contributions	61 500 €	0€	61 500 €	0€	61 500 €	0€
Animation 3 ETP	108 000 €	0€	108 000 €	0€	108 000 €	0€
Prestations 1,5 ETP (Centre de la Nature Montagnarde)	85 000 €	0€	85 000 €	0€	85 000 €	0€
Frais de fonctionnement	10 000 €	0€	10 000 €	0€	10 000 €	0€
Réseau d'éducation à l'environnement	203 000 €	0€	203 000 €	0€	203 000 €	0€
Pilotage 0,5 ETP	25 000 €	0€	25 000 €	0€	25 000 €	0€
Prestations	55 000 €	0€	55 000 €	0€	55 000 €	0€
Communication	80 000 €	0€	80 000 €	0€	80 000 €	0€
TOTAL ACTION N°1	618 680 €	140 717 €	618 680 €	140 717 €	618 680 €	140 717 €



Fiche action n° 2 : Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service

Intitulé : Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service

N° 2

Axe stratégique 1

Contexte, état des lieux :

La CCPMB et ses communes sont engagées dans des politiques environnementales vertueuses. Notamment, le territoire a été lauréat de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte en février 2017. L'objectif est de poursuivre ces actions vertueuses et de coordonner les éléments qui ont une pertinence à l'être sur le territoire, avec pour finalité d'être éligible au label Cit'ergie à l'échelle de la CCPMB et des 10 communes du territoire.

En parallèle, les communes poursuivent leurs actions respectives sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et de polluants de leurs patrimoines et services. L'investissement des communes sur la rénovation de leur patrimoine (bâti et éclairage public) s'élève en 2018 à 6,2 millions €. Un recensement des consommations d'énergie du patrimoine public présent sur le territoire a permis d'estimer qu'elles représentaient, en 2015, environ 20% des consommations d'énergie du secteur tertiaire. La mise en place du suivi détaillé des consommations du patrimoine communal permettra d'affiner cette connaissance et de chiffrer précisément des objectifs de rénovation énergétique et de maitrise de l'énergie.

Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats ciblés :
Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire	
Le projet prévoit de compléter le plan d'actions du plan climat et de	Dossier de candidature au label
consolider les actions collectivités exemplaires de la CCPMB et des	déposé : 2019
communes afin de candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire.	Niveau de label obtenu : Cap Cit'ergie
	(35% de réalisation)
Réseau des référents techniques Cit'ergie	
Le projet prévoit l'animation d'un réseau des référents techniques pour	Nombre de réunions de suivi par an :
élaborer la candidature Clt'ergie, suivre l'avancement des actions du plan	Nombre de journées techniques par
climat, des actions des communes et de la CCPMB (une fois par an). Ce	an:
réseau se réunira également une fois par an sous forme d'une journée	
technique et choisira ses thèmes de travaux selon les besoins partagés.	
L'animateur du réseau pourra également impulser et monter les actions	
collectives.	
Outil de suivi des consommations	
Le projet consiste à créer un outil de suivi des consommations	Nombre d'outils créés :
énergétiques et fluide commun aux 10 communes et à la CCPMB, sous la	Nombre de communes utilisant et
forme d'un outil informatique (feuille de calcul ou logiciel).	complétant l'outil (par an) :
L'outil doit permettre d'aider à optimiser les usages de l'énergie, contrôler	Exhaustivité du recensement permis
et valoriser les économies permises par les investissements réalisés,	par l'outil : 80% du patrimoine du bloc
identifier les erreurs.	communal renseigné dans l'outil début
L'outil permettra de mieux connaître le poids du patrimoine communal	2020, 100% début 2024
dans les consommations d'énergie globales du territoire et servira de	
support au chiffrage précis des objectifs de rénovation énergétique et de	
maîtrise de la demande en énergie par les communes. • Conseil en énergie partagée	
L'action prévoit la création d'un service intercommunal de conseil en	Nombre de commune utilisant le CEP :
énergie, équipe technique mutualisée entre les communes. Outre un	Nombre de bâtiments bénéficiant du
diagnostic détaillé des émetteurs du territoire, la tâche de ce service est de	travail du conseiller :
proposer un accompagnement aux travaux.	Havan da consenier .
proposor an accompagnement aux travaux.	



Groupement de commande pour les diagnostics	s avant travaux		
Les communes du territoire passent toutes des contr	ats pour des		
diagnostics avant travaux (énergétique, repérage de	l'amiante, électrique,	Nombre de groupement de commande	
etc.) pour les enrobés, les bâtiments publics, les loge	•	constitué :	
L'action vise à monter un groupement de commande		Nombre de diagnostics réalisés :	
économies d'échelles sur ces diagnostics.	, pour ruino des	Tremere de diagnesiles realies :	
Travail sur les marchés publics			
L'action vise à utiliser et créer des outils pour intégre	er des critères air-	Nombre de marchés passés reprenant	
		_ I	
énergie-climat et mettre en cohérence les critères tec	-	les outils développés :	
objectifs air-énergie-climat dans les marchés publics		Nombre de partenariats conclus avec	
Le travail sera réalisé avec les communes, mais aus		les partenaires :	
partenaires institutionnels (exemples les autorités org	ganisatrices de		
transports).			
• Intégrer les énergies vertes dans les fournitures	_		
L'action vise à systématiser l'approvisionnement en e	énergie des		
collectivités via des fournisseurs en garantissant l'ori	gine renouvelable.		
• Recherche de financements pour les communes	s		
L'action consiste en une veille sur les dispositifs de fi	inancement connu ou	Nombre d'€ de financements attirés sur	
nouveaux, diffusion des informations aux communes		le territoire :	
et portage de dossiers territoriaux quand les finances			
convention TEP CV ou contrat CAR).		portés par la CCPMB :	
Les financements collectés doivent avoir un effet levi	ier sur	ported pair ta dor this t	
l'investissement des communes en faveur de l'amélie			
de l'air, la réduction des consommations d'énergie et			
d'énergies renouvelables et l'adaptation face au chai			
Objectifs 2024 et 2030	ngement climatique.		
Consommation d'énergie	Concommetion d'én	argio faccilo	
	Consommation d'éne	ergie iossile	
Objectifs à 2030 :	Objectifs à 2030 :		
Consommation d'énergie : -14 800 MWh (-40%)	Consommation d'ene	ergie : -11 400 MWh (-60%)	
	011 416 3 0004		
Objectifs à 2024 :	Objectifs à 2024 :		
Consommation d'énergie : -7 400 MWh (-20%)		ergie : -5 700 MWh (-30%)	
Production / consommation d'énergie renouvelable	Emissions de gaz à	effet de serre	
Objectifs à 2030 :	Objectifs à 2030 :		
Consommation d'énergie : +4 400 MWh (+40%)	Emissions de GES :	-3 300 000 tonnes équivalent CO2 (-50%)	
Objectifs à 2024 :	Objectifs à 2024 :		
Consommation d'énergie : +1 500 MWh (+20%)	Emissions de GES :	S: -1 700 000 tonnes équivalent CO2 (-25%)	
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5) Emissions d'oxydes		d'azote (NO _x)	
Diminution de x tonnes Diminution de x ton		` '	
Dispositif de suivi-évaluation			
Impacts climat air énergie		Impacts environnement	
- Volume de réduction des consommations d'énergie		- Surface de bâtiments publics rénovés	
opérations accompagnées par le CEP		- Nombre de marchés incluant des clauses	
 Volume de réduction des émissions de GES par le 		environnementales	
		CHVITOHITOHITOHICO	
accompagnées par le CEP	ļ		
accompagnées par le CEP Volume de réduction des émissions de polluants par	les opérations		

Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, Département, Région
Partenaires énergie	



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021						
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Dépenses 2019
Visites annuelles du conseiller Cit'ergie	3 510 €	2 457 €	3 510 €	2 457 €	3 510 €	3 510 €
Comptage annuel des points	2 520 €	0€	2 520 €	0€	2 520 €	2 520 €
Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire	6 030 €	2 457 €	6 030 €	2 457 €	6 030 €	6 030 €
Prestations, frais de fonctionnement	2 500 €	0€	2 500 €	0€	2 500 €	2 500 €
Animation du réseau 0,3 ETP	12 000 €	0€	12 000 €	0€	12 000 €	12 000 €
Réseau des référents techniques	14 500 €	0€	14 500 €	0€	14 500 €	14 500 €
Suivi et collecte des données des communes (cf. CEP)						
Prestations	5 000 €	0€	5 000 €	0€	5 000 €	5 000 €
Outil de suivi des consommations	5 000 €	0€	5 000 €	0€	5 000 €	5 000 €
1 ETP Conseiller en énergie partagé	45 000 €	24 750 €	45 000 €	24 750 €	45 000 €	45 000 €
Conseil en énergie partagée	45 000 €	24 750 €	45 000 €	24 750 €	45 000 €	45 000 €
0,2 ETP	8 000 €		8 000 €		8 000 €	8 000 €
Groupement de commande pour les diagnostics avant travaux	8 000 €	0€	8 000 €	0€	8 000 €	8 000 €
0,1 ETP	4 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	4 000 €
Travail sur les marchés publics	4 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	4 000 €
0,1 ETP	4 000 €		4 000 €		4 000 €	4 000 €
Recherche de financement	4 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	4 000 €
TOTAL ACTION N°2	86 530 €	27 207 €	86 530 €	27 207 €	86 530 €	86 530 €



Fiche action n° 3 : Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique

Intitulé : Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique

N° 3

Axe stratégique 1

Contexte, état des lieux :

Le secteur résidentiel est la principale cible du PCAET de la CCPMB, en raison de sa contribution :

- Aux consommations d'énergie du territoire (46%)
- Aux émissions de GES du territoire (37%)
- Aux émissions de PM10 du territoire (64%)

Pour réduire les consommations liées au chauffage (75% des consommations du secteur résidentiel), le principal levier repose sur la rénovation énergétique des logements. Afin de la massifier, la CCPMB ouvre une plateforme de rénovation énergétique, pour renseigner à tous les habitants du territoire, et étudie l'opportunité de verser des aides directes aux travaux visant un gain énergétique significatif (les conditions seront adaptées aux engagements des partenaires à soutenir financièrement la CCPMB).

Les objectifs à long terme de l'action de rénovation énergétique des logements visent la rénovation de 2 100 résidences principales à 2030 (soit 11% du parc de résidences principales) et de 660 résidences secondaires (3% du parc de résidences secondaires).

Contenu de l'action de la CCPMB

• Guichet unique pour l'information et le conseil à tous les habitants sur la rénovation énergétique de leur logement

Le rôle premier de la plateforme de rénovation énergétique est d'apporter un conseil gratuit sur la rénovation énergétique à tous les habitants du territoire. Plusieurs accroches seront proposées : une permanence téléphonique et physique (entretien individuel), la création de modules web spécifiques, et la réalisation de diagnostics thermiques des habitations (partiellement facturés aux ménages).

Résultats ciblés :

- Nombre d'habitants bénéficiaires des conseils : 30% des ménages résidents d'ici 2030, soit 5 900 ménages (pour objectif 11% du parc de RP rénové entre 2018 et 2030)
- Nombre de diagnostics thermiques réalisés : 3 500 diagnostics réalisés pour objectif d'accompagnement par la plateforme de 1 400 rénovations

• Animer un réseau des artisans

Les entreprises locales de la construction sont les premiers contacts des ménages qui souhaitent rénover. En créant un partenariat avec elles, une chaine de confiance se mettra en place et des réponses locales pourront être proposées. Intégrer un volet chantiers exemplaires (+ lien avec les réflexions sur le dépôt des déchets inertes).

Nombre d'entreprises touchées :

• Mobiliser les partenaires financiers, notaires, syndic

Il est prévu de mobiliser les acteurs clefs de la rénovation :

- notaires (les projets de rénovations s'envisagent souvent au moment de l'achat d'un bien)
- syndicats de copropriétés (pour toucher les logements collectifs et promouvoir les rénovations globales plus ambitieuses)
- partenaires financiers

Nombre de notaires touchés : Nombre de syndic touchés : Nombre de partenaires financiers touchés :



 Animations spécifiques (auto rénovation, copropriétés, 	conversion de	s	
chauffages)			
Le projet prévoit des animations spécifiques pour :		Nombre de copropriétés touchés :	
- la conversion des modes de chauffages fossiles et polluar	nts vers les éne	ergies	Nombre de modes de chauffages
renouvelables et peu émissives			changés :
- les copropriétés (plus complexes à mobiliser)			Nombre de ménages auto
- l'auto rénovation (pour ne pas exclure les ménages qui ré	éalisent directe	ment	rénovation accompagnés :
tout ou partie des travaux)			
Communication			
Communiquer sur la mise en place de la plateforme est inc	•		Nombre de flyer et affiches
faire connaître les services proposés et maximiser le nomb	_	-	distribués :
prennent contact avec la plateforme. Pour cela, un plan de			Nombre de spots radios diffusés :
déployé (flyers, affiches, spots radio, etc.) qui rapidement	valorisera les p	rojets	Articles dans les bulletins
soutenus (témoignages,).			municipaux, panneaux lumineux,
Aide financière directe aux rénovations			
Le projet vise à massifier la rénovation sur le territoire	•		Nombre de projets soutenus :
financières directes. Elles cibleront des projets de rén	-		Montant des subventions versées :
avec des gains énergétiques significatifs afin que l'effe		_	
public versé permette d'optimiser le gisement d'écono	omies d'énerg	ies.	
Objectifs 2024 et 2030			
Consommation d'énergie	Consommation d'énergie fossile		
Objectifs à 2030 :	Objectifs à 2030 :		
Consommation d'énergie : -75 GWh (-11%)	Consommation	on d'éner	gie : -58 GWh (-17%)
Objectifs à 2024 :	Objectifs à 2	2024 :	
Consommation d'énergie : -30 GWh	Consommation d'énergie : -25 GWh		
Production / consommation d'énergie renouvelable	Emissions de gaz à effet de serre		
Augmentation de x GWh	Objectifs à 2030 :		
	•		8 ktCO2é (-16%)
			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Objectifs à 2	2024 :	
	•		ktCO2é (-16%)
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5) Emissions de particules fines (PM10 et 2,5)			
Diminution de x tonnes	Diminution de	e x tonnes	6
Dispositif de suivi-évaluation			
Impacts climat air énergie		Impacts 6	environnement
- Réduction des consommations d'énergie des logeme	ents	•	e de logements rénovés
rénovés par usage : chauffage, électricité, etc.			nmation d'énergie finale et fossile
Source : suivi des opérations accompagnées, travail o	de la		ons de gaz à effet de serre
plateforme avec les porteurs de projets et artisans por	ur les	211113310	ac Baz a circl ac scirc
opérations non aidées financièrement			

Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, Département, Région, ADEME, SM3A, Centre de Ressources pour les plateformes d'Auvergne Rhône-Alpes
Partenaires énergie	Régie gaz électricité de Sallanches, Enedis, GRDF
Partenaires entreprises	Artisans locaux de la construction, partenaires financiers, syndicats de copropriétés
Partenaires associatifs	



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021						
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021
1 ETP technique en 2019 – 2 ETP dès 2020	40 000 €	32 000 €	80 000 €	60 000 €	80 000 €	56 000 €
0,3 ETP administratif	11 000 €	8 800 €	11 000 €	8 250 €	11 000 €	7 700 €
Véhicule (amortissement et frais de déplacements)	14 800 €	11 840 €	15 400 €	11 550 €	15 400 €	10 780 €
Fournitures de bureau, téléphonie, informatique	1 430 €	1 144 €	1 790 €	1 343 €	1 790 €	1 253 €
Développement de solutions web (module de prédiagnostic, cadastre EnR)	15 600 €	12 480 €	16 200 €	12 150 €	16 200 €	11 340 €
Guichet unique pour l'information et le conseil à tous les habitants Animer un réseau des artisans Mobiliser les partenaires financiers, notaires, syndic Animations spécifiques (auto rénovation, copropriétés, conversion des chauffages)	82 830 €	66 264 €	122 190 €	91 643 €	122 190 €	85 533 €
Temps de travail service communication						
Impression de supports (affiches, flyer), spots radio	7 800 €	6 240 €	7 800 €	5 850 €	4 800 €	3 360 €
Frais de réception, participation à des évènements	1 100 €	880€	1 600 €	1 200 €	1 600 €	1 120 €
Communication	8 900 €	7 120 €	9 400 €	7 050 €	6 400 €	4 480 €
Subventions versées aux ménages	300 000 €	150 000 €	300 000 €	150 000 €	300 000 €	150 000 €
Aide financière directe aux rénovations	300 000 €	150 000 €	300 000 €	150 000 €	300 000 €	150 000 €
TOTAL ACTION N°3 - 2019	391 730 €	223 384 €	431 590 €	248 693 €	428 590 €	240 013 €



Fiche action n° 4 : Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo)

Intitulé: Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo)

N° 4

Axe stratégique 1

Contexte, état des lieux :

Le secteur des transports est une cible prioritaire du PCAET de la CCPMB, en raison de sa contribution :

- Aux consommations d'énergie du territoire (22%)
- Aux émissions de gaz à effet de serre du territoire (30%)
- Aux émissions de PM10 du territoire (60%)

Pour réduire la part des trajets effectués en voiture individuelle, le principal levier à court terme repose sur la promotion et le développement du covoiturage et de la multi modalité.

promotion et le développement du covolturage et de la multi modalite.	
Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats ciblés :
Promouvoir les ressources mobilité existantes	
Le projet vise à diffuser aux habitants et aux acteurs relais l'information	Nombre de fiches conçues :
adéquate sur les transports.	Nombre de lieu de diffusion des
Il consiste à concevoir et décliner des fiches informations par bassin de vie	fiches:
de la CCPMB (Sallanches ; Le Fayet et Passy Plaine ; Passy versant ; Saint-	Nombre de fiches imprimées :
Gervais ; Contamines ; Praz-sur-Arly ; Megève et Demi-Quartier ; Combloux ;	
Cordon ; Domancy) et à les diffuser sous format web et papier.	
<u>Calendrier</u> : démarrage et mise en œuvre en 2019	
Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop	
Le projet vise à développer la pratique de l'autostop pour des distances de 0	Nombre de points d'arrêt
à 20 km, à travers ces actions :	implantés :
- Mobiliser des collectifs d'habitants pour construire et animer des	Nombre de conducteurs
communautés	enregistrés :
- Identifier des lieux de dépose adaptés	
- Constituer des pools de conducteurs et de passagers	
- Implanter des points d'arrêt	
- Animer les communautés	
<u>Calendrier</u> : démarrage et mise en œuvre en 2021	
Sensibiliser les plus jeunes	
Fournir aux parents et aux enseignants des outils pour promouvoir	Nombre d'établissements
l'écomobilité dans un cadre scolaire.	partenaires :
Pour cela, il est prévu d'adapter une boîte à outils existante pour sensibiliser	Nombre de pedibus en
les parents et les établissements aux enjeux de santé et de sécurité, créer et	fonctionnement :
animer des pédibus, développer le stationnement vélo, former les élèves.	Nombre de stationnement vélo
<u>Calendrier</u> : démarrage et mise en œuvre en 2020	dans les écoles :
	Nombre d'animations réalisées :
Promouvoir la pratique du covoiturage	
Le projet vise à mettre à disposition du public et des employeurs un mode	Nombre de guides du
d'emploi du covoiturage.	covoiturage imprimés :
Pour cela, il est prévu d'adapter des contenus existants pour diffuser les	Nombre de lieux de diffusion du
ressources covoiturage, argumenter sur les bénéfices, et apporter des	guide :
réponses aux questions récurrentes.	
Calendrier : démarrage et mise en œuvre en 2019.	



Coordonner le déploiement des aires de covoiturage

Le projet vise à proposer des lieux de stationnement aux nœuds du réseau routier.

La commune de Passy a d'ores et déjà un projet d'aménagement d'aune aire de covoiturage à proximité de l'échangeur autoroutier Pour cela, il est prévu de :

- Créer un secteur covoiturage de 20 à 30 places, hors saison touristique, sur le parking de la Princesse (Demi-Quartier)
- Créer des secteurs covoiturage sur les zones commerciales de Praz-sur-Arly et de Domancy (20 places)
- Créer un secteur covoiturage de 20 à 30 places, hors saison touristique, sur le parking de la télécabine du Bettex à St-Gervais

Calendrier: démarrage en 2020 et mise en œuvre jusqu'en 2023

covoiturages créées : Nombre de parking créé: Date de démarrage : 2020 Date de mise en œuvre : 2020 à 2023

Nombre de places de

• Réguler le service Montenbus

Le projet vise à modifier les tarifs du service Montenbus afin de dégager des recettes supplémentaires pour financer les autres parties des actions de la fiche action n°4. Il permettra de rendre l'inscription payante pour tous et l'ensemble des trajets payants.

Calendrier: démarrage en 2018, mise en œuvre en juillet 2019 (renouvellement du marché)

Economie de 50 k€/an sur le service Montenbus

Objectifs 2024 et 2030

Consommation d'énergie

Les impacts de cette action ne peuvent être chiffrés directement ; il est proposé de raisonner avec des exemples :

Un salarié qui travaille à 20 km de son domicile (donnée SYANE) consomme entre 5,5 et 6 MWh d'énergie par an pour ses déplacements domicile-travail autosolistes:

- s'il réalise ses déplacements en mode actif, l'économie sera donc de 5,5 à 6 MWh par an
- s'il réalise ses déplacements en covoiturage en tant qu'unique passager avec un conducteur réalisant le même trajet avec la même fréquence, il consommera entre 2,7 et 3 MWh par an (-50%).

Consommation d'énergie fossile Les consommations des transports routiers étant aujourd'hui exclusivement satisfaites par des carburants pétroliers, l'impact porte sur une réduction de consommation d'énergie fossile.

Production / consommation d'énergie renouvelable Non concerné

Emissions de gaz à effet de serre Le transfert des déplacements domicile-travail d'un salarié vers les modes actifs ou le covoiturage réduit d'environ -1,5 tonnes équivalent CO2 les émissions annuelles de GES. Emissions d'oxydes d'azote (NO_x)

Emissions de particules fines (PM10 et 2,5)

Non concerné Non concerné

Dispositif de suivi-évaluation

Impacts climat air énergie Evolution des veh.km effectués en voiture individuelle (source EDGT)

Impacts environnement

- Moyenne annuelle mesurée de NO_x sur le territoire
- Consommation d'énergie finale et fossile
- Emissions de gaz à effet de serre



Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, Département, Région, offices de tourismes
Partenaires énergie	
Partenaires entreprises	Employeurs, Etablissements scolaires, ATMB, gestionnaires de parking, société des remontées mécaniques
Partenaires associatifs	Associations de parents d'élèves



	Budget annu	uel de la CCPI	MB 2019 - 202	1		
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021
Temps de travail interne global 0,25 ETP en 2019 et 0,2 ETP dès 2020	10 000 €	0 €	8 000 €	0€	8 000 €	0€
Temps de travail interne global 0,25 ETP	10 000 €	0€	8 000 €	0€	8 000 €	0€
Recettes supplémentaires attendues	0€	50 000 €	0€	50 000 €	0€	50 000 €
Mise à jour des documents de communication prestations et 5 jours internes)	1 000 €	0 €				
Mise en œuvre	12 jours		6 jours			
Réguler le service Montenbus	1 000 €	50 000 €	0€	50 000 €	0€	50 000 €
Création graphique et contenus	10 000 €	0€	2 000 €	0€	2 000 €	0€
Pilotage, suivi, mobilisation (20 jours internes)						
Promouvoir les ressources mobilité existantes	10 000 €	0€	2 000 €	0€	2 000 €	0€
Préparation et animation					7 500 €	
Aménagement					30 000 €	
Réalisation						
Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop					37 500 €	0€
Adaptation et mise en forme des ressources existantes			5 000 €	0€	5 000 €	
Pilotage						
Sensibiliser les plus jeunes			5 000 €	0€	5 000 €	0€
Adaptation et mise en forme des ressources existantes	5 000 €	0€	5 000 €	0€		
Pilotage, mise en ligne et suivi (20 jours interne)						
Promouvoir la pratique du covoiturage	5 000 €	0€	5 000 €	0€		
Moyens de coordination						
Coordonner le déploiement des aires de covoiturage			0€	0€	0€	0€
TOTAL ACTION N°4	26 000 €	50 000 €	20 000 €	50 000 €	52 500 €	50 000 €



Fiche action n° 5 : Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises

Intitulé : Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises

N°5

Axe stratégique 2

Contexte, état des lieux :

Le secteur des transports est une cible prioritaire du PCAET de la CCPMB, en raison de sa contribution :

- Aux consommations d'énergie du territoire (22%)
- Aux émissions de gaz à effet de serre du territoire (30%)
- Aux émissions de PM10 du territoire (60%)

La topographie du territoire et son urbanisation dispersée ne rendent pas pertinent la création d'un service de transports en commun cadencé. Néanmoins, l'offre de mobilité du territoire et de sa desserte en marchandises demandent à être étudiées et structurées sur le long terme.

en marchandises demandent à être étudiées et structurées sur le long terme.				
Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats ciblés :			
Harmonisation des tarifications (LIHSA)				
Le projet vise à proposer une tarification commune des transports sur	Prise en charge de la			
le périmètre CCPMB.	compensation de recette :			
Ainsi, un usager avec un titre de transport Montenbus pourra accéder	Communication :			
aux services Lihsa.				
Calendrier: démarrage en 2020, mise en œuvre en 2021				
Introduire l'autopartage dans les flottes des collectivités				
L'autopartage est le fait de mettre à disposition des usagers,	Nombre de véhicules en			
particuliers ou entreprises, une flotte de véhicules en libre-service.	autopartage sur le territoire :			
Le projet vise à mutualiser des véhicules entre collectivités,				
entreprises et habitants. Pour cela, il est prévu de coordonner				
l'externalisation d'un véhicule par commune vers un opérateur				
d'autopartage.				
Calendrier: démarrage en 2020, mise en œuvre en 2021				
Définir le gisement local de poids lourd pour une station GNV				
Le projet prévoit d'apprécier la faisabilité d'implantation d'une station	Cartographie réalisée :			
GNV sur la CCPMB par un opérateur privé. Pour cela, il est nécessaire				
de recenser les flottes potentiellement mutables sur des				
motorisations GNV.				
<u>Calendrier</u> : démarrage en 2019, mise en œuvre en 2020				
Fédérer les applicatifs de covoiturage				
Le projet vise à mettre à disposition du public et des employeurs une	Mise en place du méta-moteur :			
base commune de covoiturage	Nombre d'utilisations du méta-			
(mutualiser les bases Movici et Klaxit sur un même méta-moteur).	moteur :			
<u>Calendrier</u> : démarrage en 2019, mise en œuvre en 2020				
• Faire du lobbying pour la rénovation de l'axe ferroviaire Le Fayet –				
Annemasse - Annecy	Participation à des réunions :			
Le projet vise à accélérer la mise à l'agenda de la rénovation de l'axe	Envoi de courriers :			
ferroviaire pour offrir de meilleurs temps de parcours. Pour cela il est				
prévu de construire un argumentaire à destination des services de				
l'Etat.				
<u>Calendrier</u> : démarrage en 2019				



• Soutenir le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques

Le SYANE (Syndicat d'énergies de la Haute-Savoie) porte un programme d'équipement du département en borne de recharge pour véhicules électriques en libre-service.

LA CCPMB et ses communes apporte un soutien technique pour faciliter et amplifier le déploiement de ce programme sur son territoire (exemple : 3 bornes accélérées et une borne rapide supplémentaire financées sur le territoire grâce au financement du contrat ambition Région en 2018).

<u>Calendrier</u>: en fonction de l'émergence des besoins

Nombre de bornes installées sur le territoire de la CCPMB :

Objectifs 2024 et 2030			
Consommation d'énergie		Consommation d'énergie fossile	
Ne peut pas être chiffré directement, selon		Idem	
l'utilisation du service			
Production / consommation d'énergie		Emissions de gaz à effet de serre	
renouvelable			
Non concerné		Idem	
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5)		Emissions d'oxydes d'azote (NO _x)	
Idem		Idem	
Dispositif de suivi-évaluation			
Impacts climat air énergie	Impacts environnementaux		
Evolution des veh.km effectués en voiture	- M	oyenne annuelle mesurée de NO _x sur le territoire	
individuelle (source EDGT)	- Consommation d'énergie finale et fossile		
	- Emissions de gaz à effet de serre		

Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, Région, Etat
Partenaires énergie	EDF
Partenaires entreprises	Transporteurs, entreprises, Green, SNCF
Partenaires associatifs	



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021						
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021
Temps de travail interne global 0,05 ETP	2 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	0€
Temps de travail interne global 0,05 ETP	2 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	0€
Compensation de la perte à négocier avec la Région					5 000 €	0€
Pilotage, coordination et suivi					5 jours	0€
Harmonisation des tarifications (LIHSA)					5 000 €	0€
Coordination et suivi						
Introduire l'autopartage dans les flottes des collectivités						
Réalisation			10 jours	0€	10 jours	0€
Définir le gisement local de poids lourd pour une station GNV				0€		0€
Coordination et suivi	5 jours	0€	5 jours	0€		
Fédérer les applicatifs de covoiturage		0€		0€		
Construire un argumentaire, participer aux réunions	5 jours	0€	3 jours	0€	3 jours	0€
Faire du lobbying pour la rénovation de l'axe ferroviaire Le Fayet – Annemasse - Annecy		0€		0€		0€
Coordination et suivi (5 jours internes)	5 jours	0€	5 jours	0€	5 jours	0€
Soutenir le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques		0€		0€		0€
TOTAL ACTION N°5	2 000 €	0€	4 000 €	0€	9 000 €	0€



Fiche action n° 6 : Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs

Intitulé : Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs.

N° 6

Axe stratégique 2

Contexte, état des lieux :

Le secteur des transports est une cible prioritaire du PCAET de la CCPMB, en raison de sa contribution :

- Aux consommations d'énergie du territoire (22%)
- Aux émissions de gaz à effet de serre du territoire (30%)
- Aux émissions de PM10 du territoire (60%)

Le diagnostic du volet mobilité souligne le potentiel de report modal vers les modes actifs pour les déplacements courts, qui représentent environ la moitié de la mobilité quotidienne.

déplacements courts, qui représentent environ la moitié de la mobilité quotidienne.				
Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats ciblés :			
Coordonner le schéma cyclable Le projet vise à prioriser les aménagements à réaliser dans une logique d'itinéraires et à garantir un bon niveau de continuité pour les itinéraires cyclables : - Finaliser le schéma cyclable pour en faire un document cadre à disposition des communes - Etablir en concertation avec les communes une hiérarchisation des aménagements à réaliser Calendrier: réalisation du document cadre en 2018-2019 et mise en œuvre en 2019	Délibération de la CCPMB approuvant le schéma : Délibération des communes approuvant le schéma : Document cadre :			
 Développer le conseil en mobilité Le projet vise à apporter aux différentes cibles (particuliers, employeurs, visiteurs, professionnels du tourisme) du conseil en mobilité: proposer aux employeurs des prestations de conseil en mobilité pour leurs salariés: entretiens de conseil, offres promotionnelles, challenges proposer des prestations de conseil en mobilité aux habitants pour favoriser leur appropriation de l'offre de mobilité. Calendrier: réalisation et mise en œuvre à partir de 2022 	Nombre d'employeurs touchés : Nombre d'habitants touchés : Nombre d'animations réalisées :			
 Développer le stationnement vélo Le projet prévoit de déployer du matériel adapté et bien placé pour le stationnement des vélos sur l'ensemble du territoire. Pour cela, il est prévu de : Définir les lieux de pose et les spécifications techniques Coordonner le déploiement par les communes Proposer aux communes des dispositions techniques pour favoriser le stationnement des vélos dans leurs PLU Calendrier: réalisation et mise en œuvre à partir de 2020 	Nombre de stationnements pour vélo installés : Nombre de commande groupée :			
 Promouvoir et valoriser le vélo Le projet vise à informer sur les ressources disponibles pour la pratique du vélo : Réaliser des plans des itinéraires cyclables, les mettre à disposition du public sur le web Faire essayer des VAE à l'occasion d'événementiels locaux Calendrier : réalisation et mise en œuvre à partir de 2021 	Nombre de plans réalisés : Nombre de participation à des évènements :			



• Proposer une aide à l'achat pour un vélo électrique

Le projet vise à proposer une aide aux habitants pour l'achat d'un vélo électrique pour aider à passer le pas de l'acquisition.

Pour cela, il est prévu :

- Comparer les aides et les modalités de versement qui ont déjà été versées par d'autres collectivités

- Communiquer sur l'aide

Calendrier: réalisation et mise en œuvre à partir de 2023

Nombre d'acquisitions aidées : Montant des aides versées : Communication réalisée :

Objectifs 2024 et 2030	
Consommation d'énergie	Consommation d'énergie fossile
Diminution de 2% des veh.km effectués en	Idem
voiture, correspondant à environ -3 GWh	
Production / consommation d'énergie	Emissions de gaz à effet de serre
renouvelable	
Non concerné	Diminution de l'ordre de 1 tCO2é
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5)	Emissions d'oxydes d'azote (NO _x)
Idem	Idem
Dispositif de suivi évaluation	

Dispositif de suivi-évaluation	
Impacts climat air énergie	Impacts environnementaux
- Evolution du nombre de déplacements	- Moyenne annuelle mesurée de NOx sur le territoire
et des distances parcourues à vélo et à	- Consommation d'énergie finale et fossile
pied (source EDGT)	- Emissions de gaz à effet de serre
	- nombre de personnes ayant bénéficié de conseil en mobilité
	- nombre de stationnement vélo installés

Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, Région
Partenaires énergie	EDF
Partenaires entreprises	Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc
Partenaires associatifs	



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021							
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021	
Temps de travail interne global 0,05 ETP	2 000 €	0€	2 000 €	0€	4 000 €	0€	
Temps de travail interne global 0,05 ETP	2 000 €	0€	2 000 €	0€	4 000 €	0€	
Finalisation du schéma	5 000 €	0€					
Pilotage, coordination et suivi	6 jours	0€	6 jours	0€			
Coordonner le schéma cyclable	5 000 €	0€					
Conception des actions de conseil							
Conseil en mobilité							
Pilotage, coordination et suivi							
Développer le conseil en mobilité							
Spécifications techniques			4 jours	0€			
Coordination et suivi			6 jours	0€	6 jours	0€	
Développer le stationnement vélo				0€		0€	
Plan des itinéraires					10 jours	0€	
Animation et promotion					10 jours	0€	
Promouvoir et valoriser le vélo						0€	
Versement des aides							
Coordination et suivi							
Proposer une aide à l'achat pour un vélo électrique							
TOTAL ACTION N°6	7 000 €	0€	2 000 €	0€	4 000 €	0€	



Fiche action n° 7 : Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé

Intitulé : Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé

N° 7

Axe stratégique 2

du territoire.

Contexte, état des lieux :

Le diagnostic énergétique du territoire montre une production d'énergies renouvelables dominée par l'hydroélectricité : près de 80% de la production du territoire (93% de la production électrique). Les potentiels de développement de la production ciblent un développement :

- du solaire photovoltaïque : +10 000 MWh (un objectif de 5 MW de puissance installée à 2030 en intégré toiture dans l'individuel l'existant, 1,2 MW dans le collectif existant ; 3,1 MW dans le neuf)
- du solaire thermique : +4 700 MWh
- de la géothermie : +13 300 MWh (1 200 installations dans l'individuel ; 800 logements équipés dans le collectif)
- du bois énergie collectif : +35 000 MWh, à « iso-exploitation » de la ressource bois énergie, par le transfert du bois énergie individuel vers le collectif

Il est également prévu de cibler l'exploitation des seuils hydro-électriques restant sur le territoire. Pour cela, une animation est nécessaire auprès des habitants, des entreprises et des collectivités publiques

Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats ciblés :
Animation en faveur des énergies renouvelables	
Le projet prévoit d'identifier les besoins auxquels la CCPMB doit	
répondre pour favoriser le déploiement des énergies renouvelables :	
quelles stratégies d'information et d'animation pour faire émerger les	
projets puis les accompagner ?	
Le projet prévoit une animation par cible : particuliers, entreprises,	
agriculteurs, collectivités publiques.	
Le projet prévoit :	
- étudier les possibilités d'animation par filière et par cible	
- réaliser des études de potentiels par filière si nécessaire	
- réaliser des animations spécifiques	
- concevoir les outils d'animation nécessaires (exemples : cadastre des	
énergies renouvelables, en lien avec l'action n°3)	
Promotion du solaire photovoltaïque autoconsommation pour les	
grandes toitures/ombrières	
Le projet prévoit de :	Nombre de participants aux
-identifier les toitures de plus de 250 m² sur le territoire (grandes	réunions : 5% des entreprises à
surfaces, usines, collectivités, etc.) et identifier les terrains artificialisés	l'horizon 2024
(type parkings) et terrains pollués qui pourraient être couverts par des	Nombre des contacts pris avec
centrales au sol	EDF: 100
-contacter les structures propriétaires	Nombre de pré-études
-organiser des réunions de présentation aux entreprises de	réalisées : 60
l'autoconsommation avec EDF (EDF propose des pré-études aux	
structures intéressées)	



			T		
Promotion de la production d'énergies ren	ouvel	ables par les			
particuliers					
Le projet prévoit de promouvoir et soutenir l	Nombre de participants aux				
renouvelables par les particuliers :			réunions : 2 000 citoyens touchés à l'horizon 2024		
- organiser des réunions publiques de promo					
photovoltaïque (avec des développeurs de pr	-	•	Nombre de réunions :		
- trouver et mettre en place des outils pour p		·			
solaire thermique et de géothermie par les p					
Conversion des chauffages au fioul (cf. pla	teform	ne de rénovation			
énergétique)			Nombre de chaudières changées :		
Ce projet est intégré à la plateforme de rénov					
accompagne des rénovations globales intégra			objectif de conversion de 40%		
chaudières fioul vers les énergies renouvelab	les (gé	othermie, solaire	des chaudières fioul du territoire aux énergies renouvelables (PAC		
thermique, etc.).					
			et solaire thermique) à 2030		
Intégration des énergies renouvelables da		-			
Le projet prévoit de réaliser des études sur la		•	Nombre de diagnostics énergie		
production d'énergie renouvelables dans les	bâtime	ents publics du	renouvelables réalisés :		
territoire :			Nombre de projets d'énergies		
- identification avec les communes des bâtim		·-	renouvelables portés par les		
consommateurs, bâtiments pour lesquels des		•	collectivités du territoire :		
- réalisation d'un groupement de commande	•	•			
CCPMB) d'études énergies renouvelables pou					
• Intégrer les énergies vertes dans les fourni		-			
L'action vise à systématiser l'approvisionnement en énergie des			Nombre de commune avec des		
collectivités via des fournisseurs en garantissant l'origine renouvelable			contrats d'achat d'énergie		
(se conférer à la fiche action n°2 – collectivités exemplaires)			verte : 10		
Objectifs 2024 et 2030		Consommation d'éne			
9	-				
Non concerné		Non concerné			
Production / consommation d'énergie		Emissions de gaz à ef	fet de serre		
renouvelable					
Objectifs à 2030 :	Se conférer à la fiche action n°3 (Il n'est pas pertinent				
Chaleur : + 56 GWh	, -	le séparer le gain en termes d'émissions de gaz à effet			
			e sur la conversion des équipements de		
			rmis par la rénovation thermique)		
Objectifs à 2024 :					
Chaleur : + 28 GWh					
Electricité : + 6 GWh					
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5) Emissions d'oxyde					
			de x tonnes		
Dispositif de suivi-évaluation					
Impacts climat air énergie	-	cts environnement			
- Puissance installée photovoltaïque		nbre de centrales hydra	•		
raccordée au réseau, par type de projets			ul remplacées par des dispositifs		
(source : ENEDIS)	renouvelables				
- Puissance installée des chaudières bois	- Nombre de méthaniseurs installés				
	Nombre de dispositifs de géothermie installésSurfaces équipées en photovoltaïques				
collectives (source OREGES)		•			



Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, SYANE
Partenaires énergie	EDF, GRDF, RGES
Partenaires entreprises	
Partenaires associatifs	



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021						
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
Temps de travail 0,2 ETP	8 000 €	0€	8 000 €	0€	8 000 €	0€
Etudes de potentiels par filière	20 000 €	0€	5 000 €	0€		
Animations spécifiques (prestations 2 jours)	2 000 €	0€	10 000 €	0€	25 000 €	0€
Conception d'outils d'animation			10 000 €	0€	10 000 €	0€
Animation en faveur des énergies renouvelables	30 000 €	0€	33 000 €	0€	43 000 €	0€
Temps de travail CCPMB (0,01 ETP)	400 €	0€				
Temps de travail EDF						
Frais de réception (3 réunions)	3 000 €	0€				
Promotion du solaire photovoltaïque autoconsommation pour les grandes toitures/ombrières	3 400 €	0€				
Temps de travail CCPMB (0,05 ETP)	2 000 €	0€	2 000 €	0€	2 000 €	0€
Animations spécifiques (prestations 4 jours)	4 000 €	0€	25 000 €	0€	10 000 €	0€
Frais de réception (3 réunions)	3 000 €	0€				
Promotion de la production d'énergies renouvelables par les particuliers	9 000 €	0€	27 000 €	0€	12 000 €	0€
Inclut dans l'action n°3						
Conversion des chauffages au fioul						
Identification et création du groupement de commande (0,1 ETP)	4 000 €	0€				
Suivi du groupement de commande (0,05 ETP)			2 000 €	0€	2 000 €	0€
Intégration des énergies renouvelables dans le bâti public	4 000 €	0€	2 000 €	0€	2 000 €	0€
Inclut dans la fiche action n°2						
Intégrer les énergies vertes dans les fournitures d'énergie						
TOTAL ACTION N°7	46 400 €	0€	62 000 €	0€	57 000 €	0€



Fiche action n° 8 : Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises

Intitulé : Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises

N° 8

Axe stratégique 2

Contexte, état des lieux :

Le diagnostic climat-air-énergie du territoire révèle l'importance des sols et de la forêt comme puits de carbone sur le territoire : la croissance naturelle de la biomasse des sols et forêts séquestre un volume de carbone estimé à 81~000 tonnes équivalent CO_2 par an (à mettre en perspective des quelques 270~000 tonnes équivalent CO_2 d'émissions annuelles pour 2015 identifiés par l'OREGES). La gestion forestière est importante pour consolider cette séquestration de carbone et garantir ce rôle dans le temps : une forêt non gérée devient émettrice de carbone.

Aussi, la production de matériaux bois, débouché d'une filière de gestion forestière contribue au stockage de carbone.

L'action proposée ici est conforme aux actions AG4 et AG5 du PPA2, à la charte forestière du Pays du Mont-Blanc et au contrat territorial Espaces Naturels sensibles de la CCPMB.

Bianc et au contrat territorial Espaces Natureis sensibles de la CCPMB.	
Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats ciblés :
• Encourager et sensibiliser les propriétaires à la gestion forestière Le projet prévoit de sensibiliser les différents acteurs et propriétaires sur les intérêts d'avoir des forêts gérées et d'exprimer les risques (paysages, effondrements, émissions de CO ₂ , remontée des peuplements, séchage). Pour cela, il est nécessaire de soutenir les actions du Centre Régional de la propriété forestière sur le territoire. Ce dernier sensibilise les propriétaires à la nécessaire gestion de leurs forêts, anime et soutien les actions qu'ils mettent en place (création d'associations syndicales de gestion forestière). La gestion forestière est indispensable pour maintenir la capacité des forêts à stocker le CO ₂ . Les forêts vieillissantes perdent en effet cette capacité, voire émettent du carbone en cas d'effondrement. Calendrier: action en cours à poursuivre.	Nombre de propriétaires sensibilisés : Nombre de projets collectifs accompagnés :
• Participer au dispositif Sylv'acctes Le dispositif Sylv'acctes permet de mettre en place des itinéraires techniques sylvicole favorisant le stockage du CO ₂ par les forêts et l'usage du bois à long terme. La CCPMB participe à l'expérimentation de Sylv'acctes depuis 2013 et adhère à l'association jusqu'en 2019. Le projet prévoit de maintenir et renouveler l'adhésion de la CCPMB à ce dispositif. Calendrier: action en cours à poursuivre.	Surfaces de forêt ayant bénéficié d'une aide au titre de Sylv'ACCTES :
Poursuivre le développement de la consommation de produits	
agricoles locaux et de produits issus de la forêt	Nombre restaurants scolaires
Le projet prévoit de favoriser l'intégration de pourcentages de produits	s'approvisionnant en local :
locaux dans les appels d'offre publics (RHD, construction) et	Nombre de dépliants SICA distribués :



d'encourager la diversification agricole pour mieux répondre aux besoins de la population locale (maraichage, fruits, volailles, œufs). Pour cela, il est nécessaire de revoir les cahiers des charges des appels d'offres publics (en lien avec la fiche action collectivités exemplaires), de promouvoir l'achat de produits locaux auprès des habitants et des visiteurs, de soutenir les projets de diversification agricole et de promouvoir la construction en bois local (via le relai des initiatives sur le sujet mises en place par le Pôle Excellence Bois et le CAUE). La consommation de produits locaux participe au maintien et au développement de la gestion forestière et des prairies agricoles, qui permet de garantir des capacités de stockage de carbone. Calendrier : action en cours à poursuivre.

Nombre de projets agricoles soutenus :

• Maintenir les acteurs de la filière bois et de la filière agricole

Le projet prévoit de maintenir les savoir-faire nécessaires au fonctionnement de la filière forestière et augmenter la performance des entreprises. Pour cela il est nécessaire de promouvoir les métiers de la forêt et de réaliser des visites de chantiers et d'entreprises du hois

Le projet prévoit également de maintenir l'activité agricole afin d'éviter l'artificialisation des prairies agricoles (défavorable à la biodiversité comme à la séquestration du carbone). Pour cela, le soutien de la SICA, qui travaille sur l'attribution de terrains sur foi d'actes plus durables (baux) des propriétaires privés et publics est nécessaire. Pour la poursuite du développement des circuits cours, le maintien des ateliers de transformation locaux est nécessaire comme la gestion de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc.

La finalité de l'action est le maintien (et le développement) de la séquestration de CO2 par la forêt et les prairies agricoles. <u>Calendrier</u>: action en cours à poursuivre.

• Valoriser les sous-produits agricoles et forestiers pour l'énergie Le projet prévoit de développer la valorisation matière et énergétique des sous-produits agricoles et forestiers. Pour cela, il est nécessaire de recenser les ressources disponibles et de soutenir les initiatives de méthanisation (SITOM notamment) et les autres projets de valorisation qui pourraient émerger.

Deux filières de méthanisation peuvent émerger : des déchets ménagers ou des effluents agricoles. Dans le 1^{er} cas, le SITOM sera maître d'ouvrage. La CCPMB sera donc associée via ses représentants au sein du syndicat. Dans le second cas, le soutien de la CCPMB interviendra dans la continuité de la convention qui l'unit à la Société d'Intérêt Collectif Agricole. A titre d'exemple, en 2018, la CCPMB, la Chambre d'Agriculture et la SICA ont organisé la visite d'une unité de méthanisation afin de sensibiliser les agriculteurs locaux sur le sujet. Calendrier : selon émergence des besoins

Nombre de visites de chantiers forestiers et d'entreprises réalisés :

Nombre d'actions engagées avec les propriétaires pour stabiliser les attributions de terrain agricole :

Tonnage traité à l'abattoir :

Nombre de projets de méthanisation : Nombre de projets autres de valorisation accompagnés :



• Intégrer les effets du changement climatique dans la gestion des espaces

Le projet prévoit de trouver des solutions face aux problèmes engendrés par le changement climatique, notamment de travailler sur la gestion de l'eau sur le territoire en tenant compte des besoins et enjeux agricoles (conciliation des usages entre les acteurs, partage de la ressource et appui aux projets collectifs) : veille, prospective.

Nombre de situations accompagnées :

Calendrier : selon émergence des besoins

Objectifs 2024 et 2030	
Consommation d'énergie	Consommation d'énergie fossile
Non concerné	Non concerné
Production / consommation d'énergie	Emissions de gaz à effet de serre
renouvelable	
Non concerné	Objectifs à 2030 :
	Séquestration carbone : +12 000 tonnes équivalent CO ₂
	(+15%)
	Objectifs à 2024 :
	Séquestration carbone : +4 000 tonnes équivalent CO ₂
	(+5%)
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5)	Emissions d'oxydes d'azote (NO _x)
Non concerné	Non concerné
Dispositif de suivi-évaluation	
Impacts climat air énergie	Impacts environnement
A construire	- surface de forêt gérée sur le territoire

Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, CRPF, ONF, chambre d'agriculture, CAUE, chambre de métiers et d'artisanat, chambre de commerce
Partenaires énergie	
Partenaires entreprises	SAS Abattoir Monts et Vallées et SAS Saveurs de nos montagnes, SEA (société d'économie alpestre)
Partenaires associatifs	Pôle excellence bois, Société d'Intérêt Collectif Agricole, communes forestières, ASDEFS



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021							
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021	
Soutien à l'intervention du CRPF	13 727 €	0€	13 727 €	0€	13 727 €	0€	
Paramétrage du site « La forêt bouge »	3 000 €	0€	500€	0€	500 €	0€	
Animation 0,45 ETP	18 404 €	7 362 €	18 404 €	7 362 €	18 404 €	7 362 €	
Encourager et sensibiliser les propriétaires à la gestion							
forestière	35 131 €	7 362 €	32 631 €	7 362 €	32 631 €	7 362 €	
Adhésion à Sylv'acctes	980 €	0€	980€	0€	980 €	0€	
Participer au dispositif Sylv'acctes	980 €	0€	980 €	0€	980 €	0€	
Travail sur les marchés publics (cf. collectivités exemplaires)							
Soutien aux projets de la SICA (campagne de promotion des							
produits locaux, circuits courts, etc.)	6 000 €	0€	6 000 €	0€	6 000 €	0€	
Soutien aux projets de diversification agricole et de promotion du							
bois local de construction (ETP)							
Poursuivre le développement de la consommation de produits							
agricoles locaux et de produits issus de la forêt	6 000 €	0€	6 000 €	0€	6 000 €	0€	
Visites de chantiers et d'entreprises forestiers	4 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	0€	
Soutien aux projets de la SICA (filière viande, transmission des							
exploitations, baux durables, etc.)	8 000 €	0€	8 000 €	0€	8 000 €	0€	
Services de remplacement des exploitants agricoles (via la SICA)	5 700 €	0€	5 700 €	0€	5 700 €	0€	
Gestion de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc (subvention							
équilibre)	106 000 €	0€	106 000 €	0€	106 000 €	0€	
Maintenir les acteurs de la filière bois et agricole	123 700 €	0€	123 700 €	0€	123 700 €	0€	
Temps de travail si projet à accompagner							
Soutien à la SICA (visite de méthaniseur, etc.)	2 200 €	0€	2 200 €	0€	2 200 €	0€	
Valoriser les sous-produits agricoles pour l'énergie	2 200 €	0€	2 200 €	0€	2 200 €	0€	
Temps de travail si projet à accompagner							
Intégrer les effets du changement climatique dans la gestion des espaces							
TOTAL ACTION N°8 - 2019	168 011 €	7 362 €	165 511 €	7 362 €	165 511 €	7 362 €	



Fiche action n°9 : Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire

Intitulé : Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire

N° 9

Axe stratégique 2

Contexte, état des lieux :

Le diagnostic sur la vulnérabilité du territoire face au changement climatique conclut à des impacts sur :

- la fragilisation des activités agricoles par les épisodes de sécheresse (approvisionnement fourrager)
- la mise en danger du tourisme du ski en hiver (pilier de l'économie du territoire) par le recul de la couverture neigeuse
- la diminution de la disponibilité de la ressource en eau
- l'accroissement des risques naturels.

Contenu de l'action de la CCPMB	Résultats visés :
Diversification des activités touristiques sur 4 saisons	
Le projet prévoit de poursuivre la mise en œuvre du programme d'action	Nombre de projets du
espaces valléens en faveur de la diversification des activités touristiques. Il	programme espaces valléens mis
intègre :	en œuvre : 28
- la promotion de l'offre autour de l'art de vivre au Pays du Mont-Blanc	
- une offre de mobilité intégrée à l'offre touristique	
- la valorisation de la biodiversité	
• Construire une démarche de tourisme écoresponsable au Pays du	
Mont-Blanc	Création d'une démarche de
Le projet prévoit de s'appuyer sur des labels existants (La clé verte,	tourisme écoresponsable :
Ecogîte, Gîte Panda, Green Globe, ATR - agir pour un tourisme	
responsable) pour déployer une offre d'hébergements touristiques	
écoresponsables : réduction des consommations d'eau, d'énergie, etc.	
Prospective sur la gestion de la ressource en eau	
Le projet prévoit de porter des recommandations sur la gestion à long	Intégration de la ressource en
terme de la ressource en eau au sein du SCOT auquel la CCPMB sera	eau au sein du SCOT :
associée.	
Ces recommandations sont basées sur les objectifs du SAGE du bassin	
versant de l'Arve. Notamment sur le volet qualité, les objectifs su SAGE	
seront repris dans le SCOT : optimiser la gestion de l'eau (encourager les	
économies d'eau, diversifier et sécuriser les sources d'approvisionnement	
pour l'alimentation en eau potable, engager une concertation au sein de la	
Commission Locale de l'Eau pour le partage des ressources) et réguler les	
prélèvements par une amélioration préalable des connaissances.	
Prospective sur la protection contre les risques naturels	
Le projet prévoit de porter des recommandations sur la protection des	Intégration des risques naturels
biens et des personnes face aux risques naturels au sein du SCOT auquel la	au sein du SCOT :
CCPMB sera associée.	



• Intégrer un volet trame verte et bleue (et noire ?)			
Le projet prévoit de porter des recommandations sur le	Intégration trames au sein du		
bleues et noires au sein du SCOT auquel la CCPMB sera		SCOT:	
(conformément au contrat territorial ENS de l'Arve et a	u contrat territorial		
ENS de la CCPMB, en lien avec le projet Alpbionet).			
• Maintenir les acteurs de la filière bois et de la filière	agricole (cf.		
Séquestration du CO₂)			
Ce projet est intégré dans l'action sur la séquestration o	du carbone.		
Objectifs 2024 et 2030			
Consommation d'énergie	Consommation d'é	nergie fossile	
Non concerné	Non concerné		
Production / consommation d'énergie renouvelable	Emissions de gaz à effet de serre		
Non concerné	Non concerné		
Emissions de particules fines (PM10 et 2,5)	Emissions d'oxydes	d'azote (NO _x)	
Non concerné	Non concerné		
Dispositif de suivi-évaluation			
Impacts climat air énergie	Impacts environner	mentaux	
 Evolution des rendements agricoles et des 	- surface de milieux	forestiers, de milieux ouverts, de	
coûts de production des agriculteurs [source Chambre	zones humides		
d'agriculture]	- surface de forêt g	érée sur le territoire	
- Evolution du coût de production de l'eau potable sur	- documents d'urba	anisme prenant en compte le SCoT	
le territoire [source suivi CCPMB]			

Partenaires	
Partenaires institutionnels	Communes, Région, Europe, Structure porteuse du SCOT, SM3A, SMBVA
Partenaires énergie	
Partenaires entreprises	
Partenaires associatifs	



Budget annuel de la CCPMB 2019 - 2021								
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021		
Programme d'action espaces valléens	100 000 €	69 500 €	100 000 €	69 500 €	100 000 €	69 500 €		
Diversification des activités touristiques sur 4 saisons	100 000 €	69 500 €	100 000 €	69 500 €	100 000 €	69 500 €		
Temps de travail interne 0,2 ETP	8 000 €	0€	8 000 €	0€	8 000 €	0€		
Prestations éco-label	10 000 €	0€	10 000 €	0€	10 000 €	0€		
Construire un label écotourisme au PMB	18 000 €	0€	18 000 €	0€	18 000 €	0€		
Temps de travail SCOT (0,1 ETP)	4 000 €		4 000 €		4 000 €			
Prospective sur la gestion de la ressource en eau Prospective sur la protection contre les risques naturels Intégrer un volet trame vert, bleue et noire	4 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	0€		
TOTAL ACTION N°9 - 2019	122 000 €	69 500 €	122 000 €	69 500 €	122 000 €	69 500 €		



Maquette financière 2019 - 2021

La maquette financière 2019 – 2021 du plan climat air énergie territorial regroupe le budget annuel de la CCPMB, l'effet levier, connu lors de l'élaboration, sur la venue d'argent public sur le territoire et une première approche de l'effet d'entrainement direct sur l'activité économique du territoire.

La maquette financière pour la période suivante, 2022 – 2024, sera définie à l'issue de l'évaluation de mi-parcours.

Budget annuel de la CCPMB pour la période 2019 – 2021

Le budget annuel de la CCPMB pour mettre en œuvre le plan climat est estimé entre 1,47 et 1,55 millions € par an.

· Effet levier sur l'argent public

Sur la base des engagements financiers connus à ce jour des partenaires publics, est estimée l'arrivée d'argent public extérieur sur le territoire grâce aux actions et aux contributions de la CCPMB. Il s'agit donc du calcul de l'effet levier attendu, a minima, des montants investis par la CCPBM sur l'argent public extérieur arrivant sur le territoire.

L'effet levier est estimé à 1,3 à 1,4 € d'argent public amené sur le territoire pour 1€ d'autofinancement apporté par la CCPMB.

• Effet d'entrainement direct sur l'économie locale

L'effet d'entrainement direct sur l'économie locale est estimé à partir des montants des dispositifs d'aides publiques directes, dont les taux sont connus, et des montants d'investissement public et de chiffres d'affaires connus à ce jour.

L'effet d'entrainement direct sur l'économie locale est estimé à 8€ pour 1€ d'autofinancement apporté par la CCPMB.

1. Budget annuel de la CCPMB pour la période 2019 - 2021

Synthèse du budget annuel de la CCPMB pour la période 2019 - 2021

	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021
N°1 - Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois	618 680 €	140 717 €	618 680 €	140 717 €	618 680 €	140 717 €
N°2 - Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service	86 530 €	27 207 €	86 530 €	27 207 €	86 530 €	27 207 €
N°3 - Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique	391 730 €	223 384 €	433 790 €	250 343 €	430 790 €	241 553 €
N°4 - Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécuris	26 000 €	50 000 €	20 000 €	50 000 €	52 500 €	50 000 €
Axe stratégique 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent : qualité de l'air, rénovation énergétique des logements et du patrimoine public, ressources en matière de mobilité	1 122 940 €	441 308 €	1 159 000 €	468 266 €	1 188 500 €	459 477 €
N°5 - Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et	2 000 €	0€	4 000 €	0€	9 000 €	0€
N°6 - Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs.	7 000 €	0€	2 000 €	0€	4 000 €	0€
N°7 - Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé	46 400 €	0€	62 000 €	0€	57 000 €	0€
N°8 - Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises	168 011 €	7 362 €	165 511 €	7 362 €	165 511 €	7 362 €
N°9 - Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire	122 000 €	69 500 €	122 000 €	69 500 €	122 000 €	69 500 €
Axe stratégique 2 - Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain : mobilité et déplacements doux, énergies renouvelables, séquestration du carbone, adaptation au changement climatique	345 411 €	76 862 €	355 511 €	76 862 €	357 511 €	76 862 €
Total Plan climat	1 468 351 €	518 169 €	1 514 511 €	545 128 €	1 546 011 €	536 338 €

Budget annuel de la CCPMB pour la période 2019 - 2021 - Détail de l'axe 1

Axe stratégique 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent : qualité de l'air, rénovation énergétique des logements et du patrimoine public, ressources en matière de mobilité

N°1 - Continuer à améliorer durablement la qualité de	l'air en diminua	nt les émissions	de PM10 princ	inalement liées :	au chauffaga au h	nois
N 1 - Continuer à amenorer durablement la quante de		Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020		Recettes 2021
Subventions aux entreprises	160 000 €				· .	111 250 \$
Animation et instruction des dossiers : 0,5 ETP	18 000 €	0€				0:
Fonds Air Entreprises	178 000 €	111 250 €	178 000 €	111 250 €	178 000 €	111 250
Coordination 0,8 ETP et indemnités de 4 Ambassad'R	40 380 €	22 800 €				22 800 =
Frais de fonctionnement	55 800 €	6 667 €				6 667
Ambassad'R PPA (poste d'animateur)	96 180 € 5 000 €	29 467 €				29 467 •
Fonds Air Bois (primes et poste d'animateur)	44 500 €	0€				0:
ATMO Auvergne Rhône-Alpes (cotisation)	12 000 €	0€				0 :
Contributions	61 500 €	0€	61 500 €	0€	61 500 €	0+
Animation 3 ETP	108 000 €	0€	108 000 €			0 :
Prestations 1,5 ETP (Centre de la Nature Montagnarde)	85 000 €	0€				0 ŧ
Frais de fonctionnement	10 000 €	0€				0 =
Réseau d'éducation à l'environnement	203 000 €	0€				0 +
Pilotage 0,5 ETP Prestations	25 000 € 55 000 €	0€				0:
Communication	80 000 €	0€				0+
TOTAL ACTION N°1	618 680 €	140 717 €	618 680 €	140 717 €	618 680 €	140 717 €
						-
N°2 - Amplifier les effo						
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019	· .	Recettes 2019
Visites annuelles du conseiller Cit'ergie	3 510 €	2 457 €				2 457
Comptage annuel des points Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire	2 520 € 6 030 €	0 € 2 457 €				0 2 457 3
Prestations, frais de fonctionnement	2 500 €					0:
Animation du réseau 0,3 ETP	12 000 €	0€				0 +
Réseau des référents techniques		0€				0 €
Suivi et collecte des données des communes (cf. CEP)						
Prestations	5 000 €	0€	5 000 €			0+
Outil de suivi des consommations	5 000 €	0€				0+
1 ETP Conseiller en énergie partagé	45 000 € 45 000 €	24 750 € 24 750 €		i		24 750 24 750 2
Conseil en énergie partagée 0,2 ETP	8 000 €		8 000 €		8 000 €	24 /50 1
Groupement de commande pour les diagnostics avant travaux	8 000 €	0€				0+
0,1 ETP	4 000 €					0 +
Travail sur les marchés publics		0€				0+
0,1 ETP	4 000 €		4 000 €		4 000 €	
Recherche de financement	4 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	0+
TOTAL ACTION N°2	86 530 €	27 207 €	86 530 €	27 207 €	86 530 €	27 207 €
N102 A						
N°3 - Accompagner l'amélioration de la performance énergéti				1		
1 FTD technique en 2010 - 2 FTD dès 2020	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	- ·	Recettes 2021
1 ETP technique en 2019 - 2 ETP dès 2020 0,3 ETP administratif	40 000 € 11 000 €	32 000 € 8 800 €				56 000 € 7 700 €
Véhicule (amortissement et frais de déplacements)	14 800 €	11 840 €				10 780 €
Fournitures de bureau, téléphonie, informatique	1 430 €	1 144 €	1 790 €			1 253 \$
Développement de solutions web (module de prédiagnostic, cadastre EnR)	15 600 €	12 480 €	16 200 €	12 150 €	16 200 €	11 340 \$
Guichet unique pour l'information et le conseil à tous les habitants						
Animer un réseau des artisans	82 830 €	66 264 €	124 390 €	93 293 €	124 390 €	87 073 €
Mobiliser les partenaires financiers, notaires, syndic Animations spécifiques (auto rénovation, copropriétés, conversion des chauffages)						
Temps de travail service communication	non chiffré					
Impression de supports (affiches, flyer), spots radio	7 800 €	6 240 €	7 800 €	5 850 €	4 800 €	3 360 \$
Frais de réception, participation à des évènements	1 100 €	880€				1 120 :
Communication	8 900 €	7 120 €	9 400 €	7 050 €	6 400 €	4 480 €
Subventions versées aux ménages	300 000 €	150 000 €				150 000 €
Aide financière directe aux rénovations	300 000 €	150 000 €	1	1		150 000 €
TOTAL ACTION N°3	391 730 €	223 384 €	433 790 €	250 343 €	430 790 €	241 553 €
N°4 - Promouvoir et développer	les ressources m	obilité (covoitu	rage, autostop s	sécurisé, vélo)		
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021
Temps de travail interne global 0,25 ETP en 2019 et 0,2 ETP dès 2020	10 000 €		<u> </u>		- ·	0:
Temps de travail interne global	10 000 €	0€			8 000 €	0+
Recettes supplémentaires attendues	0€	50 000 €	0€	50 000 €	0€	50 000 \$
Mise à jour des documents de communication (prestations et temps interne)	1 000 €	0€				
· ·	12 jours	0€	6 jours	0€		
	i e				0€	50 000 4
Réguler le service Montenbus	1 000 €				2,000 €	Λ.
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus	1 000 € 10 000 €	0€	2 000 €	0€		
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus	1 000 €	0€	2 000 € 10 jours	0 € 0 €	6 jours	0 :
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation	1 000 € 10 000 € 20 jours	0€ 0€	2 000 € 10 jours	0 € 0 €	6 jours	0 • 0 •
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement	1 000 € 10 000 € 20 jours	0€ 0€	2 000 € 10 jours	0 € 0 €	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 €	0 € 0 € 0 €
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation	1 000 € 10 000 € 20 jours	0€ 0€	2 000 € 10 jours	0 € 0 €	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours	04 04 04 04
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop	1 000 € 10 000 € 20 jours	0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 €	0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 37 500 €	04 04 04 04 04
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes	1 000 € 10 000 € 20 jours	0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 €	0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 37 500 €	04 04 04 04 04
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop	1 000 € 10 000 € 20 jours	0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 €	0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 37 500 € 5 000 €	0; 0; 0; 0; 0; 0;
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes	1 000 € 10 000 € 20 jours	0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 10 jours 5 000 €	0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 37 500 € 5 000 €	0; 0; 0; 0; 0; 0;
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage, mise en ligne et suivi	1 000 € 20 jours 10 000 € 20 jours 5 000 €	0 € 0 € 0 €	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 10 jours 5 000 € 5 000 € 20 jours	0€ 0€ 0€ 0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 37 500 € 5 000 € 10 jours 5 000 €	0: 0: 0: 0: 0: 0:
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage, mise en ligne et suivi Promouvoir la pratique du covoiturage	1 000 € 10 000 € 20 jours 10 000 €	0€ 0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 € 20 jours 5 000 €	0€ 0€ 0€ 0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 37 500 € 10 jours 5 000 €	0; 0; 0; 0; 0; 0; 0;
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage, mise en ligne et suivi Promouvoir la pratique du covoiturage Moyens de coordination	1 000 € 20 jours 10 000 € 20 jours 5 000 €	0€ 0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 10 jours 5 000 € 5 000 € 5 000 € 5 jours	0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 5 000 € 10 jours 5 jours	0; 0; 0; 0; 0; 0; 0;
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage, mise en ligne et suivi Promouvoir la pratique du covoiturage Moyens de coordination Coordonner le déploiement des aires de covoiturage	1000€ 20 jours 10 000€ 15 000€ 20 jours 10 000€	0€ 0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 10 jours 5 000 € 5 000 € 5 jours 5 000 €	0€ 0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 5 000 € 10 jours 5 jours 0 €	0: 0: 0: 0: 0: 0: 0: 0:
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage, mise en ligne et suivi Promouvoir la pratique du covoiturage Moyens de coordination	1 000 € 20 jours 10 000 € 20 jours 5 000 €	0€ 0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 10 jours 5 000 € 5 000 € 5 jours 0 €	0€ 0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 5 000 € 10 jours 5 jours 0 €	0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage, mise en ligne et suivi Promouvoir la pratique du covoiturage Moyens de coordination Coordonner le déploiement des aires de covoiturage	1000€ 20 jours 10 000€ 15 000€ 20 jours 10 000€	0€ 0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 10 jours 5 000 € 5 000 € 5 jours 5 000 €	0€ 0€ 0€ 0€	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 5 000 € 10 jours 5 jours 5 jours 5 jours	0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €
Réguler le service Montenbus Création graphique et contenus Pilotage, suivi, mobilisation Promouvoir les ressources mobilité existantes Préparation et animation Aménagement Réalisation Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage Sensibiliser les plus jeunes Adaptation et mise en forme des ressources existantes Pilotage, mise en ligne et suivi Promouvoir la pratique du covoiturage Moyens de coordination Coordonner le déploiement des aires de covoiturage	1000€ 20 jours 10 000€ 5 000€ 5 000€ 26 000€	0€ 0€ 0€ 0€	2 000 € 10 jours 2 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 € 5 000 € 20 jours 5 jours 0 € 20 000 €	0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €	6 jours 2 000 € 7 500 € 30 000 € 20 jours 37 500 € 10 jours 5 000 € 5 jours 0 € 52 500 €	0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €

Budget annuel de la CCPMB pour la période 2019 - 2021 - Détail de l'axe 2

Axe stratégique 2 - Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain : mobilité et déplacements doux, énergies renouvelables, séquestration du carbone, adaptation au changement climatique

N°5 - Structurer la mobilité sur le terri						
Temps de travail interne global 0,05 ETP en 2019 et 0,1 ETP dès 2020	Dépenses 2019 2 000 €		4 000 €			
Temps de travail interne global Compensation de la perte à négocier avec la Région	2 000 €	0€	4 000 €	0€	5 000 €	0€ 0€
Pilotage, coordination et suivi Harmonisation des tarifications (LIHSA)					5 jours 5 000 €	0€ 0 €
Coordination et suivi Introduire l'autopartage dans les flottes des collectivités						
Réalisation Définir le gisement local de poids lourd pour une station GNV			10 jours	0€ 0 €	10 jours	0€ 0 €
Coordination et suivi Fédérer les applicatifs de covoiturage	5 jours	0€ 0€	5 jours	0€ 0 €		
Construire un argumentaire, participer aux réunions Faire du lobbying pour la rénovation de l'axe ferroviaire Le Fayet – Annemasse -	5 jours	0€	3 jours	0€	3 jours	0€
Annecy Coordination et suivi	5 jours	0€	5 jours	0€	5 jours	0€
Soutenir le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques		0€		0€		0€
TOTAL ACTION N°5	2 000 €	0€	4 000 €	0€	9 000 €	0€
N°6 - Promouvoir e	et développer les Dépenses 2019	s modes de dép Recettes 2019		Recettes 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021
Temps de travail interne global 0,05 ETP en 2019 et 2020 et 0,1 ETP dès 2021 Temps de travail interne global 0,05	2 000 € 2 000 €	0€ 0€	2 000 €	0€	4 000 €	
Finalisation du schéma Pilotage, coordination et suivi	5 000 € 6 jours	0€	6 jours			
Coordonner le schéma cyclable Conception des actions de conseil	5 000 €			0€		
Conseil en mobilité						
Pilotage, coordination et suivi Développer le conseil en mobilité						
Spécifications techniques Corodination et suivi			4 jours 6 jours	0€	6 jours	0€
Développer le stationnement vélo Plan des itinéraires				0€	10 jours	0€ 0€
Animation et promotion Promouvoir et valoriser le vélo					10 jours	0€ 0 €
Versement des aides Corodination et suivi						
Proposer une aide à l'achat pour un vélo électrique TOTAL ACTION N°6	7 000 €	0€	2 000 €	0€	4 000 €	0€
					→ 000 €	
N°7 - Déployer des énergies	renouvelables r	neutres pour l'e Recettes 2019		t la santé Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
Temps de travail 0,2 ETP Etudes de potentiels par filière	8 000 € 20 000 €	0 € 0 €			8 000 €	
Animations spécifiques (prestations 2 jours) Conception d'outils d'animation	2 000 €	0€	10 000 € 10 000 €	0€	25 000 €	0€ 0€
Animation en faveur des énergies renouvelables	30 000 €					0€
Temps de travail CCPMB (0,01 ETP) Temps de travail EDF	400€	0€				
Frais de réception (3 réunions) Promotion du solaire photovoltaïque autoconsommation pour les grandes	3 000 €	0€				
toitures/ombrières Temps de travail CCPMB (0,05 ETP)	3 400 € 2 000 €	0€	2 000 €			0€
Animations spécifiques (prestations 4 jours) Frais de réception (3 réunions)	4 000 €	0€ 0€	25 000 €	0€	10 000 €	0€
Promotion de la production d'énergies renouvelables par les particuliers Inclut dans l'action n°3	9 000 €	0€	27 000 €	0€	12 000 €	0€
Conversion des chauffages au fioul Identification et création du groupement de commande (0,1 ETP)	4 000 €	0€				
Suivi du groupement de commande (0,05 ETP) Intégration des énergies renouvelables dans le bâti public	4 000 €	0€	2 000 € 2 000 €	0€ 0 €		0€ 0 €
Inclut dans la fiche action n°2 Intégrer les énergies vertes dans les fournitures d'énergie						
TOTAL ACTION N°7	46 400 €	0€	62 000 €	0€	57 000 €	0€
NION Auráliana la continua de constituir de continua d		l				.h.a.dia.a.
N°8 - Améliorer la gestion des ressources forestières et agric	Dépenses 2019				Dépenses 2021	Recettes 2021
Soutien à l'intervention du CRPF Paramétrage du site « La forêt bouge »	13 727 € 3 000 €	0€ 0€	13 727 € 500 €			0€ 0€
Animation 0,45 ETP Encourager et sensibiliser les propriétaires à la gestion forestière	18 404 € 35 131 €	7 362 € 7 362 €	18 404 € 32 631 €			7 362 € 7 362 €
Adhésion à Sylv'acctes Participer au dispositif Sylv'acctes	980€	0€	980 € 980 €			0€ 0 €
Travail sur les marchés publics (cf. collectivités exemplaires) Soutien aux projets de la SICA (campagne de promotion des produits locaux, circuits						
courts, etc.) Temps de travail :	6 000 €	0€	6 000 €	0€	6 000 €	0€
-Soutien aux projets de diversification agricole -Campagne de promotion du bois local de construction						
Poursuivre le développement de la consommation de produits agricoles locaux et de						
produits issus de la forêt Visites de chantiers et d'entreprises forestiers Continue produit de la SUCA (fillibre visande, transmission des qualeitations, baux	6 000 € 4 000 €	0€ 0€	6 000 € 4 000 €	0€ 0€		0€ 0€
Soutien aux projets de la SICA (filière viande, transmission des exploitations, baux durables, etc.)	8 000 €	0€	8 000 €	0€	8 000 €	0€
Services de remplacement des exploitants agricoles (via la SICA) Gestion de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc (subvention équilibre)	5 700 € 106 000 €	0€ 0€	5 700 € 106 000 €	0€ 0€	106 000 €	0€ 0€
Maintenir les acteurs de la filière bois et de la filière agricole Temps de travail si projet à accompagner	123 700 €	0€	123 700 €			0€
Soutien à la SICA (visite de méthaniseur, etc.) Valoriser les sous-produits agricoles et forestiers pour l'énergie	2 200 € 2 200 €	0€ 0€	2 200 € 2 200 €	0€ 0€		0€ 0 €
Temps de travail si projet à accompagner Intégrer les effets du changement climatique dans la gestion des espaces						
TOTAL ACTION N°8	168 011 €	7 362 €	165 511 €	7 362 €	165 511 €	7 362 €
N°9 - Intégrer le changement climatique dans l'aménag		eloppement to	uristique pour a	nticiper ses impa	acts sur le territo	oire
Programme d'action espaces valléens	Dépenses 2019 100 000 €			Recettes 2020 69 500 €	Dépenses 2021 100 000 €	Recettes 2021 69 500 €
Diversification des activités touristiques sur 4 saisons Temps de travail interne 0,2 ETP	100 000 € 8 000 €					
Prestations éco-label Construire un label écotourisme au PMB	10 000 € 18 000 €	0€	10 000 €	0€	10 000 €	0€
Temps de travail SCOT (0,1 ETP) Prospective sur la gestion de la ressource en eau	4 000 €					0€
Prospective sur la protection contre les risques naturels Intégrer un volet trame vert, bleue et noire	4 000 €	0€	4 000 €	0€	4 000 €	0€
TOTAL ACTION N°9		69 500 €	122 000 €	69 500 €	122 000 €	69 500 €
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
TOTAL AXE 2	345 411 €	76 862 €	355 511 €	76 862 €	357 511 €	76 862 €
	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dépenses 2019	Recettes 2019
TOTAL PLAN CLIMAT	1 468 351 €	518 169 €	1 514 511 €	545 128 €	1 546 011 €	536 338 €

Effet levier sur l'argent public pour l'année 2019

	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Effet levier pour 1€
N°1 - Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois	442 963 €	599 717 €	1,4€
N°2 - Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service	59 323 €	27 207 €	0,5€
N°3 - Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique	168 346 €	223 384 €	1,3€
N°4 - Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo)	-24 000 €	50 000 €	-2,1€
Axe stratégique 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent : qualité de l'air, rénovation énergétique des logements et du patrimoine public, ressources en matière de mobilité	681 632 €	441 308 €	0,6€
N°5 - Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises	2 000 €	0€	0,0€
N°6 - Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs.	7 000 €	0€	0,0€
N°7 - Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé	46 400 €	0€	0,0€
N°8 - Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises	160 650 €	807 362 €	5,0€
N°9 - Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire	52 500 €	69 500 €	1,3€
Axe stratégique 2 - Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain : mobilité et déplacements doux, énergies renouvelables, séquestration du carbone, adaptation au changement climatique	268 550 €	876 862 €	3,3 €
Total Plan climat 2019	950 182 €	1 318 169 €	1,4 €

Effet levier sur l'argent public pour l'année 2020

	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Effet levier pour 1€
N°1 - Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois	442 963 €	599 717 €	1,4€
N°2 - Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service	59 323 €	27 207 €	0,5€
N°3 - Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique	183 448 €	250 343 €	1,4€
N°4 - Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo)	-30 000 €	50 000 €	-1,7€
Axe stratégique 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent : qualité de l'air, rénovation énergétique des logements et du patrimoine public, ressources en matière de mobilité	690 734 €	468 266 €	0,7 €
N°5 - Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises	4 000 €	0€	0,0€
N°6 - Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs.	2 000 €	0€	0,0€
N°7 - Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé	62 000 €	0€	0,0€
N°8 - Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises	158 150 €	807 362 €	5,1€
N°9 - Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire	52 500 €	69 500 €	1,3€
Axe stratégique 2 - Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain : mobilité et déplacements doux, énergies renouvelables, séquestration du carbone, adaptation au changement climatique	278 650 €	876 862 €	3,1 €
Total Plan climat	969 384 €	1 345 128 €	1,4 €

Effet levier sur l'argent public pour l'année 2021

	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Effet levier pour 1€
N°1 - Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois	442 963 €	599 717 €	1,4€
N°2 - Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et service	59 323 €	27 207 €	0,5€
N°3 - Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la création d'une plateforme de rénovation énergétique	189 237 €	241 553 €	1,3€
N°4 - Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo)	2 500 €	50 000 €	20,0€
Axe stratégique 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent : qualité de l'air, rénovation énergétique des logements et du patrimoine public, ressources en matière de mobilité	729 023 €	459 477 €	0,6 €
NOT Characteristic and the second an	0.000 6	0.5	0.05
N°5 - Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises	9 000 €		7,
N°6 - Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs.			-,
N°7 - Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé	57 000 €	0€	0,0€
N°8 - Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises	158 150 €	807 362 €	5,1€
N°9 - Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire	52 500 €	69 500 €	1,3€
Axe stratégique 2 - Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain : mobilité et déplacements doux, énergies renouvelables, séquestration du carbone, adaptation au changement climatique	280 650 €	876 862 €	3,1 €

Effet levier sur l'argent public - Détail de l'axe 1

Axe stratégique 1 - Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent : qualité de l'air, rénovation énergétique des logements et du patrimoine public, ressources en matière de mobilité

				N°1 - Co	ontinuer à ar	néliorer du	rablement la	qualité de l'air, e	en diminuant les é	missions d	e PM10 princip	alement lié	es au chaul	ffage au boi	s						
			2	2019						2	2020						20	21			
Actions	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Région	Département	ADEME	Etat	Autres	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Région	Département	ADEME	Etat	Autres	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Région	Département	ADEME	Etat	Autres
Fonds Air Entreprises	48 750 €	111 250 €	62 500 €	48 750 €	0€	0€	0€	48 750 €	111 250€	62 500 €	48 750 €	0€	0€	0€	48 750 €	111 250 €	62 500 €	48 750 €	0€	0€	0€
Ambassad'R	66 713 €	29 467 €	0€	0€	0€	22 800 €	6 667 €	66 713 €	29 467 €	0 €	0€	0€	22 800 €	6 667 €	66 713 €	29 467 €	0€	0€	0€	22 800 €	6 667 €
Contributions PPA	44 500 €	459 000 €	83 333 €	83 333 €		0€	42 333 €	44 500 €	459 000 €	83 333 €		250 000 €	0€	42 333 €	44 500 €	459 000 €	83 333 €	83 333 €	250 000 €	0€	42 333 €
Réseau d'éducation à l'environnement	203 000 €	0€	0€			0€		203 000 €	0€	0 €		0€	0€	0€	203 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Communication Total	80 000 € 442 963 €	0 € 599 717 €	0 € 145 833 €			0 € 22 800 €		80 000 € 442 963 €	0€ 599 717 €			0 € 250 000 €	0 € 22 800 €	0 € 49 000 €	80 000 € 442 963 €	0 € 599 717 €		0 € 132 083 €	0€	0 € 22 800 €	0 € 49 000 €
Effet levier pour 1 €	1,4 €	3337273	2.0000				.5 000 0	1,4 €	535 727 5	2.0000		250 000 0		.5 000 0	1,4 €	0337270	2.00000	101 000 0	250 000 0		.5 000 0
							N°2 - Amplif	er les efforts de	s collectivités sur	leurs patri	moines et serv	ice									
			2	2019						2	2020						20	21			
Actions	CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Région	Département	ADEME	Etat	Europe (Life)	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Région	Département A	ADEME Et	at E	urope (Life)		Argent public drainé sur le territoire	Région	Département	ADEME Eta	at Eu	urope (Life)
Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire	3 573 €	2 457 €	0€	0€	2 547 €	0€	0€	3 573 €	2 457 €	0 €	0 €	2 547 €	0€	0€	3 573 €	2 457 €	0€	0€	2 547 €	0€	0.€
Réseau des référents techniques	14 500 €	0€	0€					14 500 €	0€			0€	0€	0€	14 500 €	0€		0€		0€	0€
Outil de suivi des consommations	5 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	5 000 €	0€	0 €	0€	0€	0€	0€	5 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Conseil en énergie partagée	20 250 €	24 750 €	0€	0€	0€	0€	24 750 €	20 250 €	24 750 €	0 €	0€	0€	0€	24 750 €	20 250 €	24 750 €	0€	0€	0€	0€	24 750 €
Groupement de commande pour les diagnostics avant travaux	8 000 €	0€	0.€	0€	0 €	0€	0€	8 000 €	0€	0 €	0 €	0€	0€	0€	8 000 €	0€	0.€	0€	0€	0€	0.f
Travail sur les marchés publics	4 000 €	0€	0€			0€		4 000 €	0€			0€	0€	0€	4 000 €	0€	0 0	0€	0€	0€	0€
Recherche de financement	4 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	4 000 €	0€	0 €	0€	0€	0€	0€	4 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Total	59 323 €	27 207 €	0€	0€	2 547 €	0€	24 750 €	59 323 €	27 207 €	0 €	0€	2 547 €	0€	24 750 €	59 323 €	27 207 €	0€	0€	2 547 €	0€	24 750 €
Effet levier pour 1 €	0,5 €							0,5 €							0,5 €						
	Autofinancement	Argent public drainé	2	2019					es logements par	2	2020					Argent public drainé	20	21			
Actions	ССРМВ	sur le territoire	Région	Département	ADEME	Etat	Europe (Life)	ССРМВ	sur le territoire	Région	Département	ADEME		Europe (Life)	ССРМВ	sur le territoire	Ü	Département	ADEME		Europe (Life)
Guichet unique, réseau et animations Communication	16 566 € 1 780 €	66 264 € 7 120 €	0€			0€		31 098 € 2 350 €	93 293 € 7 050 €	0 €		24 878 € 1 880 €	0€	68 415 € 5 170 €	37 317 € 1 920 €	87 073 € 4 480 €	0€	0€	18 659 €	0€	68 415 € 3 520 €
Aide financière directe aux rénovations	150 000 €	150 000 €	75 000 €			0€		150 000 €	150 000 €	75 000 €		0€	0€	0€	150 000 €	150 000 €	75 000 €	75 000 €	300 C	0€	0€
Total	168 346 €	223 384 €	75 000 €	75 000 €	22 933 €	0€	50 452 €	183 448 €	250 343 €	75 000 €	75 000 €	26 758 €	0€	73 585 €	189 237 €	241 553 €	75 000 €	75 000 €	19 619 €	0€	71 935 €
Effet levier pour 1 €	1,3 €							1,4 €							1,3 €						
			:	2019		N°4 - Pro	mouvoir et d	évelopper les res	ssources mobilité		ge, autostop sé 2020	curisé, vélo)				20	21			
Actions	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Région	Département	ADEME	Etat	Autre	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Région	Département	ADEME	Etat	Autre	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire		Département	ADEME	Etat	Autre
Temps de travail interne global 0,25 ETP	10 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	8 000 €	0€	0 €	0€	0€	0€	0€	8 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Réguler le service Montenbus	-49 000 €	50 000 €	0€	0€	0€	0€		-50 000 €	50 000 €			0€	0€	0€	-50 000 €	50 000 €		0€		0€	0€
Promouvoir les ressources mobilité existantes	10 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	2 000 €	0€	0 €	0€	0€	0€	0€	2 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Organiser et sécuriser la pratique de l'autostop															37 500 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€
Sensibiliser les plus jeunes								5 000 €	0€		0€	0€	0€	0€	5 000 €	0€	,,,,,,,,,,,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			,,,,,,,,,,,
Promouvoir la pratique du covoiturage	5 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	5 000 €	0€	0 €	0€	0€	0€	0€							
Coordonner le déploiement des aires de								0.€	0.6	0.4	0.5	0.6	0.6	0.5	0€	0€	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5
covoiturage Total	-24 000 €	50 000 €	<i>0 €</i>	0€	0€	0€	0€	-30 000 €	0€			0€	0€	0€	2 500 €	50 000 €	0 € 0 €	0€	0€	0€	0€
Effet levier pour 1 €	- 2,1 €				, , , , ,			- 1,7 €	20 000 0						20,0 €	35 550 0					
	Autofinancement	Argent public drainé	Région	Département	ADEME	Etat	Autres	Autofinancement	Argent public drainé	Région	Département	ADEME	Etat	Autres	Autofinancement	Argent public drainé	Région	Département	ADEME	Etat	Autres
	ССРМВ	sur le territoire	Region	Departement	ADLIVIE	Ltat	Autres	ССРМВ	sur le territoire	Region	Departement	ADEIVIE	Eldl	Autres	ССРМВ	sur le territoire	eg.o	Departement	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
TOTAL AXE 1 - 2019		sur le territoire 441 308 €	220 833 €	207 083 €	275 480 €	22 800 €	124 202 €	ссрмв 690 734 €	sur le territoire 468 266 €	220 833 €	207 083 €	279 305 €	22 800 €	147 335 €	ссрмв 729 023 €	sur le territoire 459 477 €	220 833 €	207 083 €	272 166 €	22 800 €	145 685 €

Effet levier sur l'argent public - Détail de l'axe 2

Column C		c z - rrengurer le	es actions nouvelle	es des dajo	ara narpour c				•						Houvelable				nangement	cimatique		
March Marc		4				N°	5 - Structur	er la mobilité	sur le territoire	en agissant sur le			et de marcha	andises								
Column C		Autofinancement	Argent public drainé		2019				Autofinancement	Argent public drainé		.020				Autofinancement	Argent public drainé		!1			
The part of the pa	Actions			Région	Département	ADEME	Etat	Autre			Région	Département	ADEME	Etat	Autre			Région D	épartement	ADEME	Etat	Autre
Selection of the content of the cont		2 000 €	0€	0 (€ 0€	0€	0€	0€	4 000 €	0 €	0€	0€	0€	0€	0€						0€	
The state of the																5 000 €	0€	0€	0 €	0 €	0 €	
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	ollectivités																					
The state of the content is a state of the									0.€	0.6	∩€	0.6	0.€	0.€	0.€	0.€	0.€	0€	0 €	0.€	0.€	
The content of the co	rer les applicatifs de covoiturage	0€	0€	0+	€ 0€	0€	0€	0€				0 €	0€	0€								
The proper prope																						
Marie and Content of the Content o	cy	0€	0€	0 =	€ 0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0€	0 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
Column C		0€	0€	0 =	€ 0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0€	0 €	0 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
Part	Total		0€	0 (€ 0€	0€	0€	0€		0 €	0€	0€	0€	0€	0€	9 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	
A Print Pr	t levier pour 1 €	0,0€							0,0€							0,0€						
Marche March								N°6 - P	romouvoir et dév	elopper les mod	es de déplac	ement actifs.										
Column C					2019													202	1			
The participation of the parti	Actions			Région	Département	ADEME	Etat	Autre			Région	Département	ADEME	Etat	Autre			Région D	épartement	ADEME	Etat	Autre
The content of the	os de travail interne global 0.05 ETP			0.1	€ 0€	0€	0.€	0€			0.€	0.€	0€	0€	0 €			0€	0.€	0€	0 €	
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	donner le schéma cyclable																					
The content of the									()////////////////////////////////////	<i>((((((((((((((((((((((((((((((((((((</i>	0.6	0.6	0.6	0.€	<i></i>	0.€	0.6	<i></i>	0.5	<i>D.</i> €	0 €	
The region of the control of the con	ouvoir et valoriser le vélo																				0€	717111
March Marc	·																					
Part	Total		0€	0(€ 0€	0€	0€	0€		0 (0€	0 €	0€	0€	0€		0€	0€	0€	0€	0€	en el el el
Section 1997 1997 1997 1997 1997 1997 1997 199	t levier pour 1 €	0,0 €							0,0€							0,0€						
Marie Mari	N°7 - Déploy	er des énergies r	enouvelables neut	tres pour l'	environneme	nt et la santé	<u> </u>															
Companies Comp												020						202	1			
Section Sect	Actions			Région	Département	ADEME	Etat	Autre			Région	Département	ADEME	Etat	Autre			Région D	épartement	ADEME	Etat	Autre
1																						
Section Control of Section		30 000 €	0€	0+	€ 0€	. 0€	0€	0€	33 000 €	0 €	0€	0€	0€	0€	0€	43 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	
The first part properties of the control of the con	ensommation pour les grandes																					
Second Continue Second Con	j	3 400 €	0€	0 =	€ 0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
Comparison of the comparison		9 000 €	0€	0 =	€ 0€	0€	0€	0€	27 000 €	0 €	0€	0 €	0 €	0€	0€	12 000 €	0€	0€	0€	0€	0 €	
March Marc				0 =	€ 0€	0€	0€	0€			0€	0 €	0€	0€	0€			0€	0€	0€	0€	
Table Found Column Col		4 000 €	0€	0 =	€ 0€	0€	0€	0€	2 000 €	0 €	0€	0 €	0€	0€	0€	2 000 €	0€	0€	0 €	0€	0 €	
Marie Paris Marie Mari				0.1	n e	0€	U.E.	0.€			0.€	0.6	0.€	0.€	0.€			0€	0.€	0.€	0.€	
No. Ameliorar is gestion des resources forestricted spour ameliorar is equal training at carbon en reference of the control of the contro			0€	04	€ 0€	0€	0€		62 000 €	0 €	0€	0€	0€	0€	0€	57 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	
Auton Auto	t levier pour 1 €	0,0 €							0,0€							0,0€						
Company Comp					N°8 - Amélio	rer la gestio	n des resso	urces foresti	ères et agricoles i	our améliorer la	séguestrati	ion du carbon	ne et réduire	le transport	de marcha	ndises						
Company Comp	•																					
Compared analysis of properties Comp	Actions			Région	Département	ADEME	Etat														Euro	
gradien forestricke gradients between degrees of products and products		ССРМВ	sur le territoire	-0 -				FEADER	ССРМВ	sur le territoire	Région	Département	ADEME E	Etat FE	ADER	ССРМВ	sur le territoire	Région Dé	partement	ADEME Eta	t FEAI)ER
Autofinancement Residence Autofinancement Residence Autofinance	estion forestière																					407
Production and the Note Figure Fi		980€	0€	Uŧ	€ 0€	. 0€	. 0€	0€	980€	Uŧ	. 0€	. 0 €	. 0€	0€	0 €	980€	υ€	0€	0€	0€	0€	
TRIAL PLAN CLIMAT 133 705 0		6,000,€	0.€	0.4	0.6	n e	n.e	0.€	6,000 €	0.6	n.e	0.6	0.6	0.€	O.€	6,000 €	0.€	0.€	0.€	0.£	0.£	
2,200					0.0	. 00	00	0.0					06	0 0	0.6		0.0	0.6	0.6	0.0	0.6	
2,000 0 0 0 0 0 0 0 0 0		123 700 €	0€	0 4	€ 0€	0€	0€	0€	123 700 €	0 €	0€	0€	0€	0€	0€	123 700 €	0€	0€	0€	0€	0€	
1/2 1/2	tiers pour l'énergie	2 200 €	0€	0 4	€ 0€	0€	0€	0€	2 200 €	0 €	0€	0 €	0€	0€	0€	2 200 €	0€	0€	0€	0€	0€	
Solid 10 10 10 10 10 10 10 1		0.6	0.5	0.4	6 04	0.6	0.6	0.6	0.6	0.4	0.6		0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	
N°9 - Intégrer le changement climatique dans l'aménagement et le développement touristique pour anticiper ses impacts sur le territoire 2019 2021 2022						0€																407
Actions Actions (CPMB) Action (CPM	t levier pour 1 €	5,0 €		_		_	_	_	5,1 €				-	_		5,1€		_		_	_	_
Actions Actions Actions CPMB Migrit public draine Migrit					N°9 - II	ntég <u>rer le ch</u>	angement o	clima <u>tique da</u>	ns l'aménagemer	t et le <u>développ</u>	eme <u>nt touri</u>	stiqu <u>e pour a</u>	ntici <u>per ses i</u>	impa <u>cts sur l</u>	e territoire	·						
CPMB Surf terriforie Région Département ADEME Cata Lumpe POIA CPMB Sur le terriforie Région Département ADEME Cata Lumpe POIA CPMB Sur le terriforie Région Département ADEME Cata Lumpe POIA CPMB Sur le terriforie Région Département ADEME Cata Lumpe POIA CPMB Sur le terriforie Région Département ADEME Cata Lumpe POIA CPMB Sur le terriforie Région Département ADEME CATA C	•																	202	1			
TAL AXE 2 TAL AXE 3 TAL AXE 2 TAL AXE 3 TAL AXE 3 TAL AXE 3 TAL AXE 3 TAL AXE 4 TAL AXE 1 TAL AXE 3 TAL AXE 4 TAL AXE 1 TAL TAXE 1 TAL TAXE 1 TAL TAXE 1 TAL TAX	Actions					ADEL	El	Funer - DC -					ADELET		**** POL							
salsons 30500 69500 23167 0 0 0 23167		CCPIVIB	sur le territoiré	kegion	Departement	ADEME	Etat	Europe POIA	CCPIVIB	sur le territoire	Region	Departement	ADEME E	etat Eu	rope POIA	CCPIVIB	sur le territoire	kegion Dé	epartement	ADEME Éta	Euro	ope PC
extress talgestion de la ressource un determine vert, bleue et noire cutive sur la protection contre les straturels er un volet trame vert, bleue et noire 1,3 € Autofinancemen territoire Argent public drainé sur le territoire 268 550 € 876 862 € 23 167 € 20 000 € 0 € 223 167 € 430 528 € 1 318 169 € 244 000 € 40 000 € 0 € 245 967 € 557 786 € 1 318 169 € 244 000 € 40 000 € 245 967 € 557 786 € 1 348 159 € 244 000 € 40 000 € 245 967 € 557 786 € 1 30 678 € 245 967 € 557 786 € 1 30 678 € 245 967 € 557 786 € 1 009 673 € 1 336 338 € 244 000 € 40 000 € 245 967	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·																					23
Autofinancement CCPMB Argent public drainé sur le territoire Autofinancement CCPMB Autofinancement Argent public drainé Sur le territoire CCPMB Autofinancement Argent public Argent public CCPMB Autofinancement Argent public CCPMB Autofinancement Argent public Argent public CCPMB Autofinancement Argent public CCPMB Autofinancement Argent public Argent public Argent public CCPMB Autofinancement Argent public Argent public Argent public Argent public CCPMB Autofinancement Argent publi		18 000 €	0€	04	0€	. 0€	0€	0€	18 000 €	0 €	0€	0€	0€	0€	0€	18 000 €	0€	0€	0€	0€	0€	
Seature Search	uire un label écotourisme au PMB																					
400 € 0	ruire un label écotourisme au PMB ective sur la gestion de la ressource u																					
1,3 € 1,3	uire un label écotourisme au PMB ective sur la gestion de la ressource ective sur la protection contre les s naturels				-																	22
Autofinancement t CCPMB Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argent public drainé sur le territoire Région Département ADEME Etat Autres Autofinancement Argen	ruire un label écotourisme au PMB ective sur la gestion de la ressource J ective sur la protection contre les s naturels er un volet trame vert, bleue et noire					. ∪€	23 16/€	25 16/€		pa 200 €	23 16/€	0 €	U€	23 10/ €	23 10/€		69 500 €	23 10/€	U€	J€	23 10/6	23
AL AXE 2 AL AXE 2 AL AXE 2 AL OFFICIAL SET IN CITIAN CLIMAT ALTONIAN	ruire un label écotourisme au PMB ective sur la gestion de la ressource J ective sur la protection contre les s naturels er un volet trame vert, bleue et noire Total	52 500 €			0€																	
CCPMB territoire CCPMB sur le territoire CCPMB	truire un label écotourisme au PMB bective sur la gestion de la ressource su bective sur la protection contre les es naturels rer un volet trame vert, bleue et noire Total	52 500 €	69 500 €		0€	1			2,00		1			-			-	-			T	
Solution	truire un label écotourisme au PMB bective sur la gestion de la ressource su bective sur la protection contre les es naturels rer un volet trame vert, bleue et noire Total	52 500 € 1,3 € Autofinancemen	69 500 € Argent public	23 167		ADEME	Etat	Autres	Autofinancement		Région	Département	ADEME	Etat	Autres			Région D	épartement	ADEME	Etat	Autre
Autofinancemen t CCPMB Autofinancemen t CCPMB TAL PLAN CLIMAT 950 182 € 1318 169 € 244 000 € 407 083 € 275 480 € 245 967 € 554 730 € 969 384 € 1345 128 € 244 000 € 407 083 € 279 305 € 245 967 € 577 863 € 1009 673 € 1336 338 € 244 000 € 407 083 € 272 166 € 245 967 € 245 967 € 1009 673 € 1336 338 € 244 000 € 407 083 € 272 166 € 245 967 € 1009 673 € 136 338 € 244 000 € 407 083 € 275 166 € 245 967 € 1009 673 € 136 338 € 244 000 € 407 083 € 275 166 € 245 967 € 1009 673 € 136 338 € 244 000 € 407 083 € 275 166 € 245 967 € 1009 673 € 136 338 € 244 000 € 407 083 € 275 166 € 245 967 € 1009 673 €	truire un label écotourisme au PMB sective sur la gestion de la ressource au suctive sur la protection contre les es naturels rer un volet trame vert, bleue et noire Total t levier pour 1 €	52 500 € 1,3 € Autofinancemen t CCPMB	69 500 € Argent public drainé sur le	23 167		ADEME	Etat	Autres	Autofinancement CCPMB		Région	Département	ADEME	Etat	Autres	ССРМВ		Région D	épartement	ADEME	Etat	Autre
AL PLAN CLIMAT Autoministrement drainé sur le territoire drainé sur	truire un label écotourisme au PMB sective sur la gestion de la ressource u sective sur la protection contre les es naturels rer un volet trame vert, bleue et noire Total t levier pour 1 €	52 500 € 1,3 € Autofinancemen t CCPMB 268 550 €	Argent public drainé sur le territoire	23 167 (Région	Département				Autofinancement CCPMB 278 650 €	sur le territoire		-				ссрмв 280 650 €	sur le territoire		-			
AL PLAN CLIMAT Autoministrement drainé sur le territoire drainé sur	truire un label écotourisme au PMB sective sur la gestion de la ressource u sective sur la protection contre les es naturels rer un volet trame vert, bleue et noire Total t levier pour 1 €	52 500 € 1,3 € Autofinancemen t CCPMB 268 550 €	Argent public drainé sur le territoire	23 167 (Région	Département				Autofinancement CCPMB 278 650 €	sur le territoire		-				ссрмв 280 650 €	sur le territoire		-			
territoire terr	uire un label écotourisme au PMB cetive sur la gestion de la ressource l ective sur la protection contre les s naturels er un volet trame vert, bleue et noire Total levier pour 1 €	52 500 € 1,3 € Autofinancemen t CCPMB 268 550 € 3,3 €	Argent public drainé sur le territoire 876 862 €	23 167 (Région	Département				Autofinancement CCPMB 278 650 € 3,1 €	sur le territoire 876 862 €		-				280 650 € 3,1 €	sur le territoire 876 862 €		-			
	ruire un label écotourisme au PMB ective sur la gestion de la ressource u ective sur la protection contre les es naturels rer un volet trame vert, bleue et noire Total t levier pour 1 €	S2 500 € 1,3 € Autofinancemen t CCPMB 268 550 € 3,3 € Autofinancemen	Argent public drainé sur le territoire 876 862 € Argent public drainé sur le	23 167 (Région 23 167 €	Département E 200 000 €	0 €	223 167 €	430 528 €	Autofinancement CCPMB 278 650 € 3,1 € Autofinancemen	sur le territoire 876 862 € Argent public drainé sur le	23 167 €	200 000 €	ξ 0€	223 167 €	430 528 €	280 650 € 3,1 €	sur le territoire 876 862 € Argent public drainé sur le	23 167€	200 000 €	0€	223 167 €	430 !
t levier pour 1 € 1,4 € 1,3 €	truire un label écotourisme au PMB pective sur la gestion de la ressource pu pective sur la protection contre les es naturels rer un volet trame vert, bleue et noire Total t levier pour 1 € TAL AXE 2 et levier pour 1 €	Autofinancemen t CCPMB 268 550 € 3,3 € Autofinancemen t CCPMB	Argent public drainé sur le territoire 876 862 € Argent public drainé sur le territoire	23 167 € Région 23 167 €	Département 200 000 € Département	0 €	223 167 € Etat	430 528 € Autres	Autofinancement CCPMB 278 650 € 3,1 € Autofinancemen t CCPMB	sur le territoire 876 862 € Argent public drainé sur le territoire	23 167 € Région	200 000 € Département	E 0€	223 167 € Etat	430 528 € Autres	CCPMB 280 650 € 3,1 € Autofinancemen t CCPMB	sur le territoire 876 862 € Argent public drainé sur le territoire	23 167 € Région De	200 000 € épartement	0 € ADEME	223 167 €	430 5 Autres

3. Effet d'entrainement sur l'activité économique locale

Un première approche de calcul sur l'impact direct des actions du PCAET sur l'activité économique locale a permis d'estimer l'effet d'entrainement de 1€ investi par la CCPMB pour 8€ d'impact direct sur l'économie locale. Il est très probablement sous-estimé, dans la mesure où il intègre uniquement les investissements permis par les subventions reçues par les acteurs du territoire. Des impacts directs en matière de travaux, d'aménagement et d'acquisition, et des impacts indirects seront certainement générés, dont la valeur économique ne peut pas être estimée en l'état actuel des connaissances.

Effet d'entrainement direct sur l'économie locale - annuel

	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Montant total d'aide publique	Taux d'aide	Argent privé investit sur le territoire	Montant total investit sur le territoire
N°1 - Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffage au bois						
Fonds Air Entreprises	48 750 €	111 250 €	160 000 €	40%	240 000 €	400 000 €
Contributions PPA (Fonds Air Bois)	44 500 €		500 000 €	33%	1 000 000 €	1 500 000 €
N°3 - Accompagner l'amélioration de la performance énergétique des logements par le biais de la						
création d'une plateforme de rénovation énergétique						
Aide financière directe aux rénovations	150 000 €	150 000 €	300 000 €	14%	1 800 000 €	2 100 000 €
Total	243 250 €	720 250 €	960 000 €		3 040 000 €	4 000 000 €
Total Axe 1		1	1 122 940 €		3 040 000 €	4 162 940 €
Effet d'entrainement direct axe 1 - pour 1€ d'autofinancement CCPMB	6€					

	Autofinancement CCPMB	Argent public drainé sur le territoire	Montant total d'investissement public	Argent privé investit sur le territoire	Montant total investit sur le territoire
N°8 - Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration					
du carbone et réduire le transport de marchandises					
Encourager et sensibiliser les propriétaires à la gestion forestière (dessertes forestières)		800 000€	1 000 000 €		1 000 000 €
Encourager et sensibiliser les propriétaires à la gestion forestière (exploitation forestière)	27 770 €		27 770 €	338 000 €	365 770 €
Maintenir les acteurs de la filière bois et de la filière agricole (abattoir)	123 700 €		123 700 €	2 094 444 €	2 218 144 €
Total	151 470 €	800 000 €	1 151 470 €	2 432 444 €	3 583 914 €
Total Axe 2	268 550 €	876 862 €	1 145 411 €	2 432 444 €	3 577 855 €
Effet d'entrainement direct axe 1 - pour 1€ d'autofinancement CCPMB	13 €				
Total plan climat	950 182 €	1 318 169 €	2 268 351 €	5 472 444 €	7 740 795 €
Effet d'entrainement direct plan climat - pour 1€ d'autofinancement CCPMB	8€]			ĺ

Table des figures

Figure 1 : Scénario cible de consommation d'énergie par secteur à 2030 et part de chacun des secteurs dar	าร
la réduction des consommations dans le scénario cible	. 3
Figure 1 : Scénario cible de consommation d'énergie par secteur à 2030 et part de chacun des secteurs dar	าร
la réduction des consommations dans le scénario cible	. 3
Figure 2. Consommation d'énergie de référence (2015) et consommation projetée dans le scénario cible sur	-
le territoire de la CCPMB par besoin énergétique pour chaque secteur	. 3
Figure 2. Consommation d'énergie de référence (2015) et consommation projetée dans le scénario cible sur	•
le territoire de la CCPMB par besoin énergétique pour chaque secteur	. 3
Figure 3. Consommation d'énergie de référence (2015) et consommation dans le scénario cible sur le	
territoire de la CCPMB par secteur pour chaque besoin énergétique	. 4
Figure 3. Consommation d'énergie de référence (2015) et consommation dans le scénario cible sur le	
territoire de la CCPMB par secteur pour chaque besoin énergétique	4
Figure 4. Emissions de GES d'origine énergétique de référence (2015) et émissions de GES projetées dans	
le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par besoin énergétique pour chaque secteur	4
Figure 4. Emissions de GES d'origine énergétique de référence (2015) et émissions de GES projetées dans	i
le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par besoin énergétique pour chaque secteur	. 4
Figure 5. Emissions de GES d'origine énergétique de référence (2015) et émissions de GES projetées dans	
le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par secteur pour chaque besoin énergétique	. 5
Figure 5. Emissions de GES d'origine énergétique de référence (2015) et émissions de GES projetées dans	
le scénario cible sur le territoire de la CCPMB par secteur pour chaque besoin énergétique	. 5
Figure 6 : graphique de répartition des émissions de PM10 par secteur en 2016 et en 2022 (scénario PPA).	
Source : ATMO Auvegne Rhône-Alpes	. 5
Figure 6 : graphique de répartition des émissions de PM10 par secteur en 2016 et en 2022 (scénario PPA).	
Source : ATMO Auvegne Rhône-Alpes	. 5
Figure 7 : graphique de répartition des émissions de NO _X par secteur en 2016 et en 2022 (scénario PPA)	6
Figure 7 : graphique de répartition des émissions de NO _X par secteur en 2016 et en 2022 (scénario PPA)	6
Figure 8 : Tableau des incidences négatives résiduelles et des mesures de réduction	11